



TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE ANNUEL 2016



DECEMBRE 2016

AVANT PROPOS

L'annuaire statistique budgétaire 2016, élaboré sur la base des lois de règlement est la huitième du genre et présente une description chiffrée des résultats de l'exécution budgétaire. C'est un référentiel en matière d'informations budgétaires qui présente les niveaux de performances atteints dans le cadre de la gestion budgétaire sur une période de dix (10) ans.

Il a pour vocation d'une part, de traduire de façon chiffrée les réponses du Gouvernement aux multiples sollicitations des populations dans leur quête d'un mieux-être et d'autre part, de fournir aux acteurs, aux décideurs et aux partenaires techniques et financiers, un capital d'informations budgétaires nécessaires à la prise de décision.

Les informations quantitatives et qualitatives contenues dans l'annuaire statistique budgétaire assurent la visibilité, la transparence et surtout la disponibilité des données dans le cadre de la gestion budgétaire. La publication dudit document vise à renforcer la politique de communication de la Direction Générale du Budget.

Je tiens à féliciter l'ensemble des acteurs qui œuvrent inlassablement aux respects des principes de bonne gouvernance économique et financière afin d'assurer une bonne gestion des finances publiques et une utilisation optimale des ressources publiques.

J'invite par ailleurs, l'ensemble des acteurs de l'exécution budgétaire à œuvrer davantage pour une meilleure complétude des apports afin que l'annuaire statistique budgétaire traduise au mieux les efforts fournis par l'Etat dans la mise en œuvre de la politique budgétaire et une meilleure visibilité de la contribution de l'Etat dans la quête du bien-être de la population du Burkina Faso.

La présente publication est perfectible. Ainsi, toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions sont les bienvenues.

Le Directeur Général du Budget

Vieux Abdoul Rachid SOULAMA

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et Finances

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
INTRODUCTION.....	1
A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT.....	2
I. ANALYSE DES PREVISIONS DE RECETTES BUDGETAIRES	2
I.1 Analyse par grandes natures de recettes	2
I.1.1 Analyse des recettes ordinaires	4
I.1.2 Analyse des ressources extraordinaires	6
I.2 Analyse par structure de recouvrements	8
I.2.1 Analyse des prévisions des recettes ordinaires par régie.....	8
I.2.2 Analyse des prévisions des ressources extraordinaires par structure de recouvrement	8
II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECOUVEREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES	9
II.1 Analyse par grandes natures de recettes et des taux de recouvrements	9
II.1.1 Analyse des recouvrements par grandes natures de recettes	9
II.1.2 Analyse des taux de recouvrement par grandes natures de recettes	10
II.2 Analyse des recettes ordinaires.....	12
II.2.1 Analyse des recouvrements de recettes ordinaires	12
II.2.2 Analyse des taux de recouvrement des recettes ordinaires.....	13
II.3 Analyse des ressources extraordinaires.....	14
II.3.1 Analyse des recouvrements de ressources extraordinaires	14
II.3.2 Analyse du taux de recouvrement des ressources extraordinaires	15
II.4 Analyse par structure de recouvrement	16
II.4.1 Analyse des recouvrements de recettes ordinaires par régie	16
II.4.2 Analyse des taux de recouvrement des recettes ordinaires par régie.....	17
B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	20
I. ANALYSE DES DOTATIONS BUDGETAIRES	20
I.1 Analyse par nature de dépenses	20
I.1.1 Analyse des dépenses ordinaires	22
I.1.2 Analyse des dépenses en capital	26
I.2 Analyse par destinataire de transferts	28
II. ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	30
II.1 Analyse par nature de dépense.....	30

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

II.1.1 Analyse des dépenses ordinaires	32
II.1.2 Analyse des dépenses en capital	35
II.2 Analyse par destinataire de transferts	36
II.3 Exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté.....	38
II.4 Indicateurs de performance des secteurs prioritaires	39
II.4.1 Secteurs sociaux.....	39
II.4.2 Secteurs de croissance	41
C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES	45
CONCLUSION.....	47
DEFINITION DES CONCEPTS	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des prévisions des recettes budgétaires par nature de 2007 à 2016 (en millions de FCFA).....	3
Tableau 2: Variation annuelle des prévisions de recettes budgétaires par nature sur la période 2007-2016 (En %).....	3
Tableau 3: Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2007 à 2016 (En millions de FCFA).....	10
Tableau 5: Variation annuelle des recouvrements de recettes budgétaires par nature sur la période de 2007-2016 (En %).....	11
Tableau 6: Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2007 à 2016 en %.....	11
Tableau 6: Evolution des dotations budgétaires par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En millions de FCFA).....	21
Tableau 7: Variation annuelle des dotations budgétaires par nature de dépenses de 2007-2016 (En %).....	21
Tableau 8: Evolution des dotations budgétaires par destinataire de transferts (Titre 4 et 6) de 2007 à 2016 (En millions)....	29
Tableau 9: Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En millions de FCFA).....	30
Tableau 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En %).....	31
Tableau 11: Evolution de l'exécution budgétaire par destinataire de transferts de 2007 à 2016 (En millions).....	37
Tableau 12: Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)	38
Tableau 16: Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2007 à 2016.....	43
Tableau 14: Evolution des charges et des ressources du budget de l'Etat de 2007 à 2016 (En millions de FCFA).....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes budgétaires de l'Etat de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA).....	4
Graphique 2: Evolution de la structure des recettes totales de 2007 à 2016 (En %).....	4
Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2007 à 2016 (En millions en FCFA).....	6
Graphique 4: Evolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2007 à 2016 (En %).....	6
Graphique 5: Evolution des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA).....	7
Graphique 6: Evolution des ressources extérieures de 2007 à 2016 selon le type d'appui (En millions de FCFA).....	7
Graphique 7: Evolution de la structure des ressources extraordinaires par nature de 2007 à 2016 (en %).....	8
Graphique 8: Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	9
Graphique 9: Evolution de la part contributive de chaque structure de recouvrement dans les prévisions des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	9
Graphique 10: Evolution des recouvrements de recettes budgétaires de l'Etat de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA).....	12
Graphique 11: Evolution de la structure des recouvrements de recettes totales de 2007 à 2016 (En %).....	12
Graphique 12: Evolution des recouvrements de recettes ordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA).....	14
Graphique 13: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	14
Graphique 14: Evolution des encaissements des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA)	15
Graphique 15: Evolution des ressources extérieures de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA).....	16
Graphique 16: Evolution de la structure des recouvrements de ressources extraordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	16
Graphique 17: Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	18
Graphique 18: Evolution des dotations budgétaires de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA).....	22

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 19: Evolution de la structure des dépenses totales de 2007 à 2016 (En %)	22
Graphique 20: Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En millions FCFA).....	23
Graphique 21: Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	24
Graphique 22: Evolution des composantes des dépenses en capital de 2007 à 2016. (En millions de F CFA).....	26
Graphique 23: Evolution de la structure des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En %).....	26
Graphique 24: Evolution de la structure des dépenses d'investissements en capital de 2007 à 2016 (En %).....	27
Graphique 25: Evolution de la structure des dépenses par destinataire de transfert de 2007 à 2016 (En %).....	29
Graphique 26: Evolution de l'exécution budgétaire de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA)	31
Graphique 27: Evolution de la structure des dépenses totales de 2007 à 2016 (En %)	31
Graphique 28: Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En millions)	32
Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En %).....	33
Graphique 30: Evolution des composantes des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)	35
Graphique 31: Evolution de la structures des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)	35
Graphique 32: Evolution de la structure des dépenses par destinataire de transfert de 2007 à 2016 (en %).....	37
Graphique 33: Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)	39
Graphique 34: Evolution des soldes budgétaires de 2007 à 2016. (En millions de FCFA).....	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

AUR	Approche Unité de Recouvrement
CID	Circuit Informatisé de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
DDP	Direction de la Dette Publique
DEB	Direction de l'Exécution Budgétaire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DISB	Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget
DOC	Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
DPB	Direction de la Programmation Budgétaire
DRB	Direction Régionale du Budget
DS	Direction de la Solde
IP	Indicateur de Performance
ITB	Inspection Technique du Budget
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
POSEF	Politique Sectorielle du Ministère de l'Economie et des Finances
PPP	Partenariat Public Privé
PSCE/JF	Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SINTAX	Système Informatisé de Taxation
SSB	Service des Statistiques Budgétaire
SYDONIA	Système Douanier Informatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Le tableau de bord budgétaire annuel donne une présentation synthétique et explicative des données chiffrées de l'annuaire statistique budgétaire. Le présent analyse l'évolution du budget de l'Etat (hors budget des collectivités territoriales) de 2007 à 2016, tout en mettant l'accent sur les trois dernières gestions budgétaires.

Les prévisions définitives des recettes budgétaires se sont améliorées sur la période 2007-2016 passant de 1 095,29 milliards de FCFA en 2007 à 1 945,21 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement global de 77,60%. La moyenne annuelle des prévisions des recettes du budget de l'Etat a atteint 1 479,93 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,59% sur la période.

Les recouvrements des ressources du budget de l'Etat en 2016 ont plus que doublé (+147,15%) par rapport à 2007, affichant un niveau annuel moyen de 1 129,91 milliards de FCFA et un taux de croissance annuel moyen de 10,58%.

Les réalisations de recettes budgétaires affichaient un taux de recouvrement de 71,13%, 82,48% et 85,73% respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Les dotations définitives du budget de l'Etat sont passées de 1 032,66 milliards de FCFA à 1 945,21 milliards de FCFA, soit une hausse en valeur relative de 88,37%. La moyenne annuelle des dotations budgétaires enregistrée sur la période a été de 1 484,62 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,29%.

Les dépenses effectivement exécutées se sont établies à 888,72 milliards de FCFA en 2007 et à 1 814,95 milliards de FCFA en 2016, soit un taux de progression annuel moyen de 8,26% et un niveau moyen de 1 316,28 milliards de FCFA.

Quant aux taux d'exécution, il est en nette progression sur la période. En 2014, ce taux était 83,93% ; 88,55% en 2015 et 93,30% en 2016.

L'analyse détaillée des données de l'annuaire statistique budgétaire 2016 comporte trois parties. La première se propose d'analyser l'évolution des prévisions et des recouvrements des recettes du budget de l'Etat tandis que la deuxième partie se focalise sur les dotations et l'exécution des dépenses. Pour ce qui concerne la dernière partie, elle aborde l'évolution de quelques indicateurs budgétaires.

A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

Dans cette première partie, il est question d'analyser les ressources du budget de l'Etat en prévisions et en recouvrements sur la période 2007-2016, tout en mettant l'accent sur les trois (03) dernières années (2014 à 2016). Elle comprend deux (02) sous-parties.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les prévisions de recettes du budget de l'Etat et est déclinée en deux (02) points qui sont consacrés à l'analyse des prévisions par grandes natures de recettes et celle par structure de recouvrements.

Dans un second temps, il est question d'examiner l'évolution des recouvrements des recettes budgétaires par l'analyse des recouvrements et des taux de recouvrements par grandes natures de recettes d'une part et l'analyse des recouvrements et des taux de recouvrement des recettes par structure d'autre part.

I. ANALYSE DES PREVISIONS DE RECETTES BUDGETAIRES

I.1 Analyse par grandes natures de recettes

Les prévisions des ressources du budget de l'Etat ont affiché une tendance à la hausse sur la période 2007-2016 avec toutefois des baisses en 2008, 2014 et 2015 respectivement de 7,34%, 2,52% et 6,17%. Les baisses de 2008 et 2015 sont imputables aux recettes ordinaires tandis que celle de 2014 provient des recettes extraordinaires. Les prévisions de recettes budgétaires sont passées de 1 095,29 milliards de FCFA en 2007 à 1 945,21 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement de 77,60%. En termes d'évolution annuelle, elles ont affiché un montant annuel moyen de 1 479,93 milliards de FCFA et un accroissement annuel moyen de 6,59% sur la période sous revue.

Les recettes ordinaires demeurent la principale composante des prévisions des ressources du budget de l'Etat sur la période 2007-2016, avec une contribution qui se situe entre 52,06% et 66,93%.

La période 2014-2016 a connu une progression annuelle moyenne des prévisions de recettes budgétaires de 2,37 %. En effet, elles se sont établies à 1 945,21 milliards de FCFA en 2016 contre 1 741,63 milliards de FCFA en 2015 et 1 856,15 milliards de FCFA en 2014, soit une régression de 6,17% entre 2014 et 2015 et un accroissement de 11,69% entre 2015 et 2016. La moyenne annuelle des prévisions sur ladite période est évaluée à 1 847,67 milliards de FCFA.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Sur les trois (03) dernières années, le poids moyen des recettes ordinaires est de 64,70%. En effet, il est passé de 66,93% en 2014 à 61,03% en 2015 pour s'établir à 66,15% en 2016. Ce poids moyen supérieur à 60% traduit la volonté du gouvernement d'accroître significativement les dépenses d'investissements sur ressources propres.

Le détail est consigné dans les tableaux 1, 2 et 3 et les illustrations sont faites dans les graphiques 1 et 2.

Tableau 1: Evolution des prévisions des recettes budgétaires par nature de 2007 à 2016 (en millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	635 886	540 787	616 115	688 626	718 036	931 603	1 154 961	1 242 298	1 062 845	1 286 833
Recettes fiscales	448 873	475 455	536 334	571 448	614 883	812 124	1 022 170	1 130 119	944 935	1 127 291
Recettes non fiscales	38 667	32 229	39 220	105 534	96 862	112 543	125 491	108 015	114 134	156 610
Recettes en capital	148 346	33 103	40 560	11 644	6 291	6 936	7 300	4 164	3 777	2 932
Recettes extraordinaires	459 407	474 135	567 246	508 376	541 021	670 945	749 124	613 852	678 787	658 380
Dons	247 509	213 438	279 067	293 732	328 898	419 254	517 149	388 219	350 788	286 274
programmes	102 878	94 959	139 061	171 692	198 526	195 754	180 326	127 705	126 534	72 503
projets	144 631	118 479	140 007	122 040	130 372	223 500	336 823	260 513	224 255	213 772
Emprunts	211 899	260 697	288 179	214 644	212 123	251 692	231 975	225 633	327 999	372 105
programmes	22 200	50 261	14 480	13 030	12 523	37 800	4 800	60 030	87 795	65 798
projets	189 699	210 436	200 467	148 802	164 600	153 292	134 821	109 679	144 204	141 307
Autres emprunts			73 232	52 812	35 000	60 600	92 354	55 924	96 000	165 000
Recettes totales	1 095 293	1 014 922	1 183 361	1 197 002	1 259 057	1 602 548	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213

Source : DGB/DOC, Lois de règlement

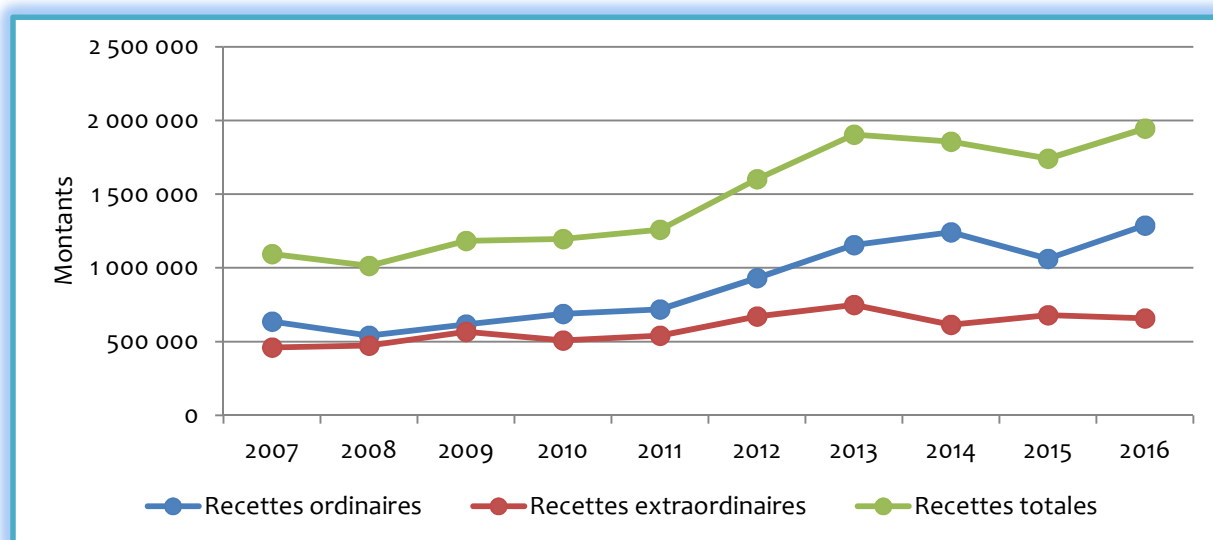
Tableau 2: Variation annuelle des prévisions de recettes budgétaires par nature sur la période 2007-2016 (En %)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires		-14,96	13,93	11,77	4,27	29,74	23,98	7,56	-14,45	21,07
Recettes fiscales		5,92	12,80	6,55	7,60	32,08	25,86	10,56	-16,39	19,30
Recettes non fiscales		-16,65	21,69	169,08	-8,22	16,19	11,50	-13,93	5,66	37,22
Recettes en capital		-77,69	22,53	-71,29	-45,97	10,25	5,26	-42,96	-9,31	-22,38
Recettes extraordinaires		3,21	19,64	-10,38	6,42	24,01	11,65	-18,06	10,58	-3,01
Dons		-13,77	30,75	5,25	11,97	27,47	23,35	-24,93	-9,64	-18,39
programmes		-7,70	46,44	23,47	15,63	-1,40	-7,88	-29,18	-0,92	-42,70
projets		-18,08	18,17	-12,83	6,83	71,43	50,70	-22,66	-13,92	-4,67
Emprunts		23,03	10,54	-25,52	-1,17	18,65	-7,83	-2,73	45,37	13,45
programmes		126,40	-71,19	-10,01	-3,89	201,84	-87,30	1 150,63	46,25	-25,05
projets		10,93	-4,74	-25,77	10,62	-6,87	-12,05	-18,65	31,48	-2,01
Autres emprunts				-27,88	-33,73	73,14	52,40	-39,45	71,66	71,88
Recettes totales		-7,34	16,60	1,15	5,18	27,28	18,82	-2,52	-6,17	11,69

Source : DGB/DISB

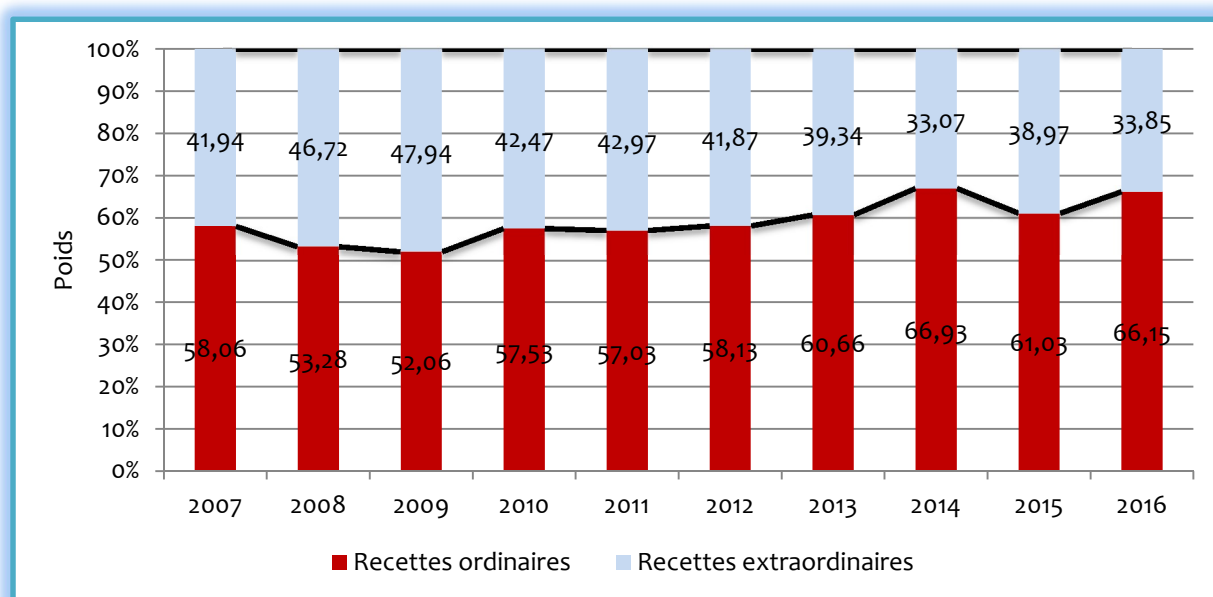
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 1 : Evolution des recettes budgétaires de l'Etat de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 2 : Evolution de la structure des recettes totales de 2007 à 2016 (En %)



Source: DGB/DISB

1.1.1 Analyse des recettes ordinaires

Sur la période 2007-2016, les prévisions des recettes ordinaires du budget de l'Etat ont affiché une tendance haussière avec toutefois des baisses en 2008 (-14,96%) et en 2015 (-14,45%). La baisse de 2008 résulte d'une contraction des prévisions des recettes non fiscales (-16,65%) et en capital (-77,69%) et celle de 2015 est imputable aux recettes fiscales (-16,39%) et aux recettes en capital (-9,31%).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Les prévisions annuelles moyennes se sont établies à 887,80 milliards de FCFA avec un taux de croissance annuel moyen de 8,15% sur la période (confère graphique 3).

D'un montant de 1 242,30 milliards de FCFA en 2014, elles sont passées à 1 062,85 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 1 286,83 milliards de FCFA en 2016, soit des variations annuelles de -14,45% et 21,07% respectivement en 2015 et 2016. Les prévisions annuelles moyennes de ressources ordinaires sont évaluées à 1 197,33 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,78% sur les trois dernières gestions.

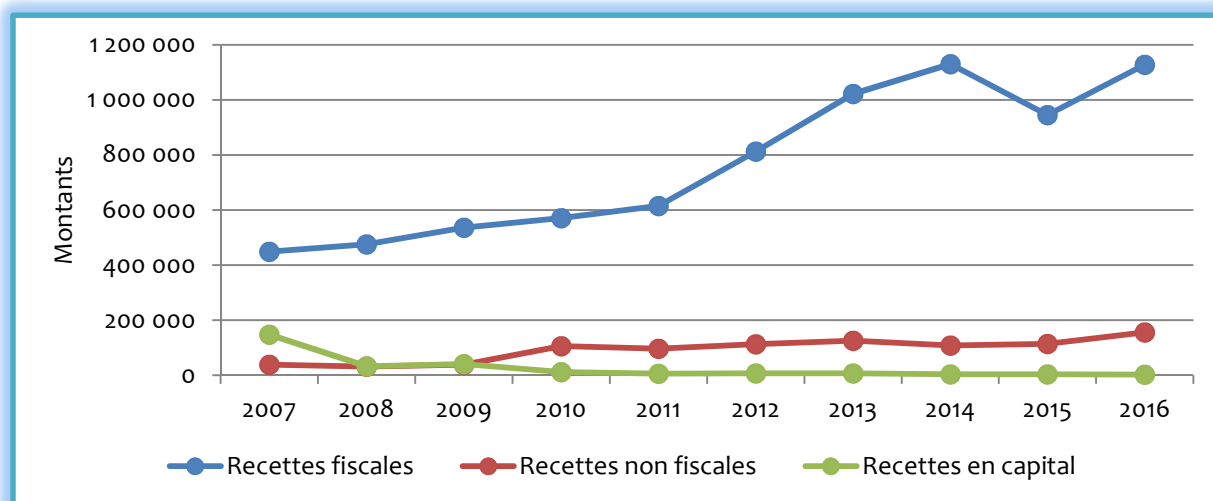
L'analyse de la structure des prévisions des recettes ordinaires fait ressortir une prédominance des recettes fiscales sur la période 2007-2016 avec toutefois une contribution aux recettes ordinaires en baisse continue sur la période 2014-2016. Les recettes non fiscales constituent la deuxième composante des ressources ordinaires avec une contribution en hausse continue sur la même période. En effet, la part des recettes non fiscales dans les ressources ordinaires est passée de 8,69% en 2014 à 10,74% en 2015 pour s'établir à 12,17% en 2016. Pour ce qui est des recettes en capital, leur quote-part dans les prévisions des ressources ordinaires est restée inférieure à 1% sur les trois dernières années avec des niveaux de 0,34% ; 0,36% et 0,23% respectivement en 2014, 2015 et 2016 (confère graphique 4).

L'importante progression des prévisions de recettes ordinaires au cours des trois dernières années pourrait s'expliquer par :

- la modernisation et la simplification des procédures en matière douanière et fiscale;
- les actions de communication institutionnelle et de sensibilisation en vue du renforcement du dialogue à l'endroit des usagers et des partenaires pour un plus grand civisme fiscal;
- le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le secteur minier pour un meilleur suivi de l'ensemble des activités minières ;
- l'organisation du secteur de l'orpaillage artisanal en vue de sa fiscalisation et d'y renforcer la sécurité.

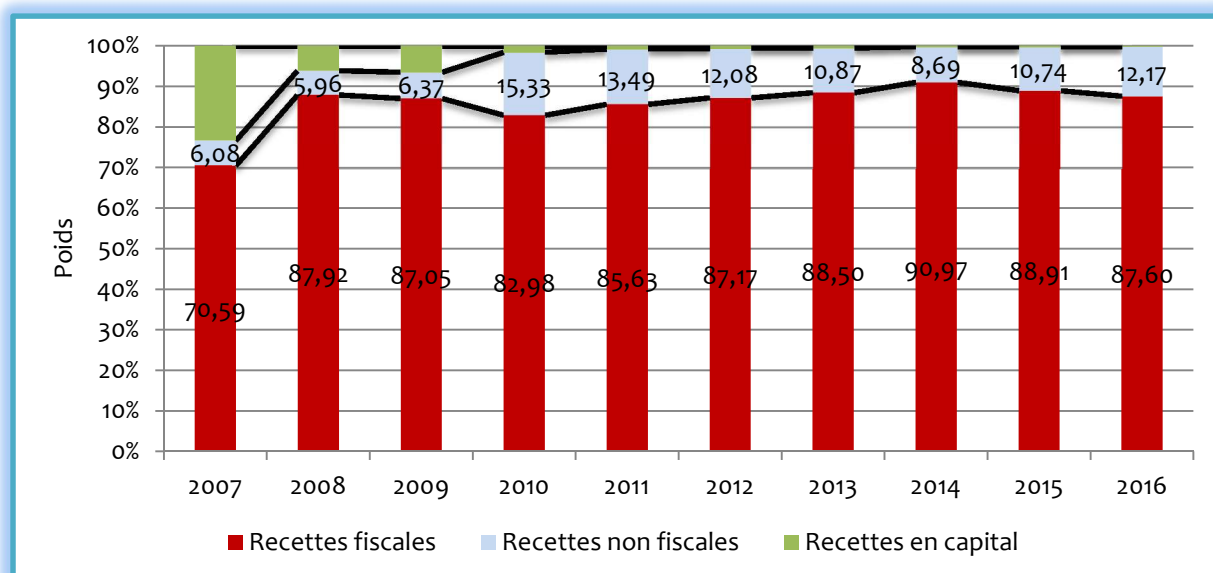
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2007 à 2016 (En millions en FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 4: Evolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

1.1.2 Analyse des ressources extraordinaires

Les prévisions des recettes extraordinaires du budget de l'Etat ont connu une tendance à la hausse sur la période 2007-2016 avec toutefois un repli en 2010 (-10,38%), en 2014 (-18,06%) et en 2016 (-3,01%) (Graphique 5).

Les prévisions des recettes extraordinaires en 2016 se chiffraient à 658,38 milliards de FCFA contre 678,79 milliards de FCFA en 2015 et 613,85 milliards de FCFA en 2014, soit un accroissement de 10,58% en 2015 et une régression de 3,01% en 2016. En moyenne sur la période 2014-2016, ces prévisions ont atteint 650,34 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,56%. Cette progression des prévisions de recettes

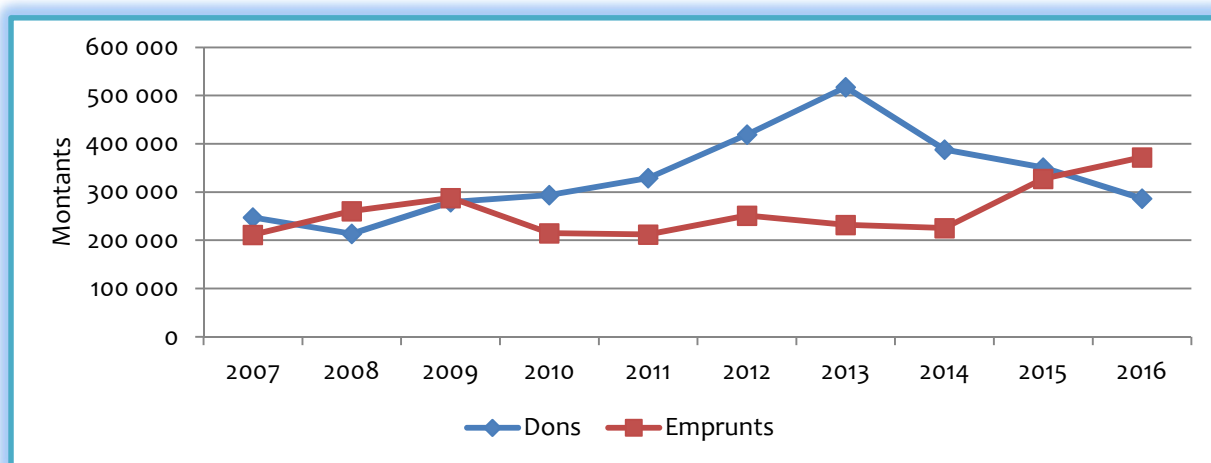
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

extraordinaires serait liée en partie à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie globale de mobilisation des financements extérieurs.

L'analyse de la structure des prévisions de recettes extraordinaires montre que les emprunts sont restés globalement la composante principale jusqu'en 2009 avant que la tendance ne s'inverse au profit des dons. Sur les trois dernières années, le poids des dons est en régression continue. En effet, les dons ont représenté 63,24% des recettes extraordinaires en 2014, 51,68% en 2015 et 43,48% en 2016.

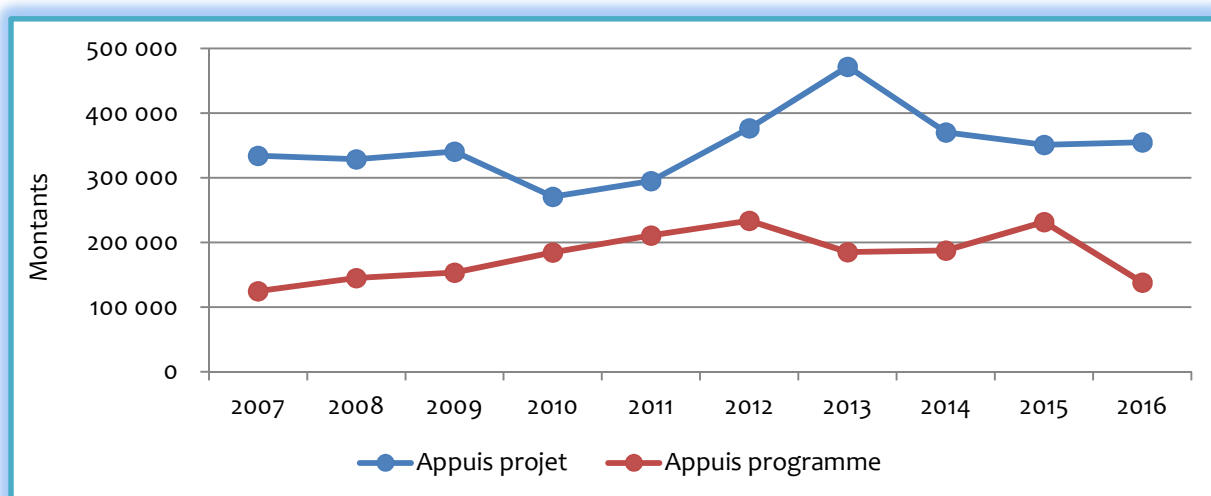
Par ailleurs, l'analyse des ressources extérieures suivant le type d'appui (graphique n° 6) fait ressortir une prédominance des appuis projets sur toute la période.

Graphique 5: Evolution des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

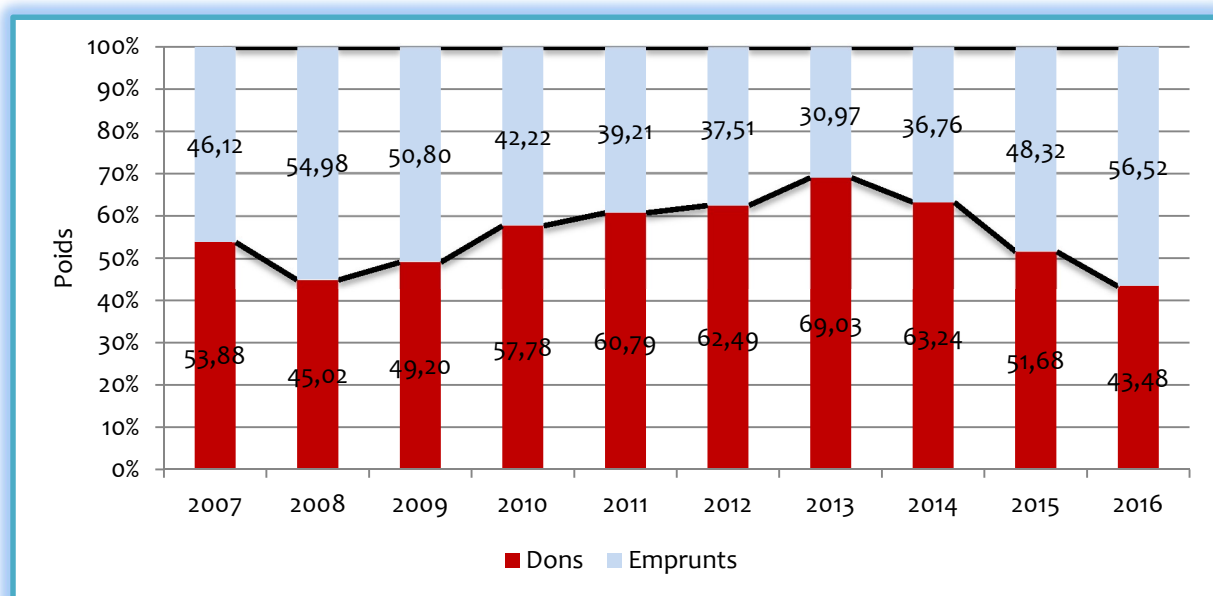
Graphique 6: Evolution des ressources extérieures de 2007 à 2016 selon le type d'appui (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 7: Evolution de la structure des ressources extraordinaires par nature de 2007 à 2016 (en %)



Source : DGB/DISB

I.2 Analyse par structure de recouvrements

I.2.1 Analyse des prévisions des recettes ordinaires par régie

L'analyse par régie de la structure des prévisions des recettes ordinaires du budget de l'Etat sur la période 2007-2016 révèle une prédominance de la Direction Générale des Impôts (DGI), suivie de la Direction Générale des Douanes (DGD) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), au regard des potentialités de recouvrement de chaque régie de recettes.

Sur les trois dernières années, la part de la DGI a affiché un niveau relativement constant (46,98% en 2014, 46,72% en 2015 et 48,41% en 2016) tandis que celle de la DGD a affiché une baisse continue avec des niveaux de 44,76%, 43,24% et 39,79% respectivement en 2014, 2015 et 2016. Par contre, la part contributive dans les objectifs de mobilisation de recettes ordinaires de la DGTCP a évolué à la hausse passant de 8,26% en 2014 à 10,05% en 2015 pour s'établir à 11,80% en 2016 (confère graphique n°8).

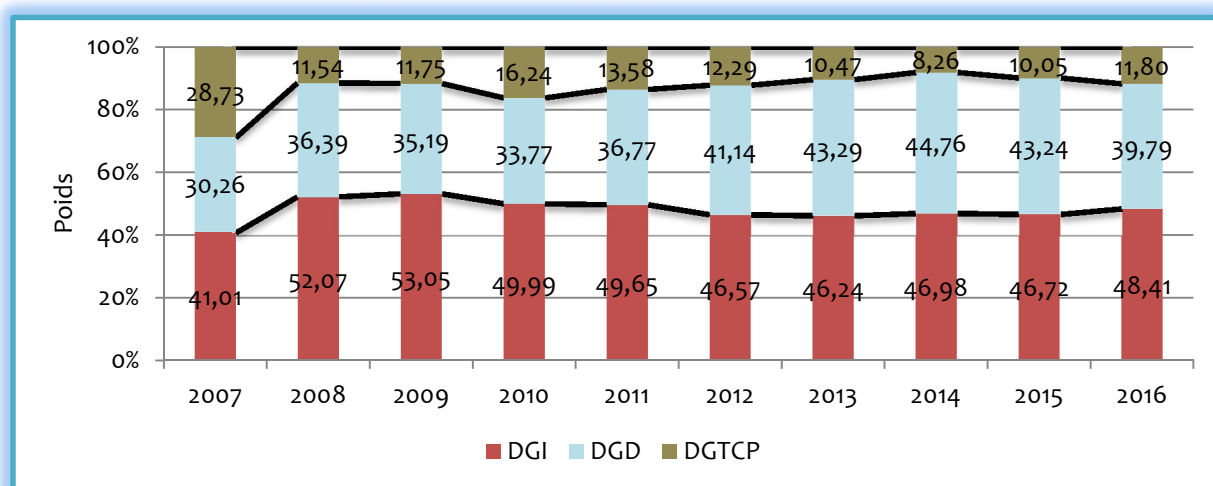
I.2.2 Analyse des prévisions des ressources extraordinaires par structure de recouvrement

Les recettes extraordinaires regroupent les dons projets et programmes, les emprunts projets et programmes et les autres emprunts (notamment les emprunts obligataires). Jusqu'en 2010, les objectifs de mobilisation de recettes extraordinaires étaient principalement assignés à la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP). A la faveur des

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

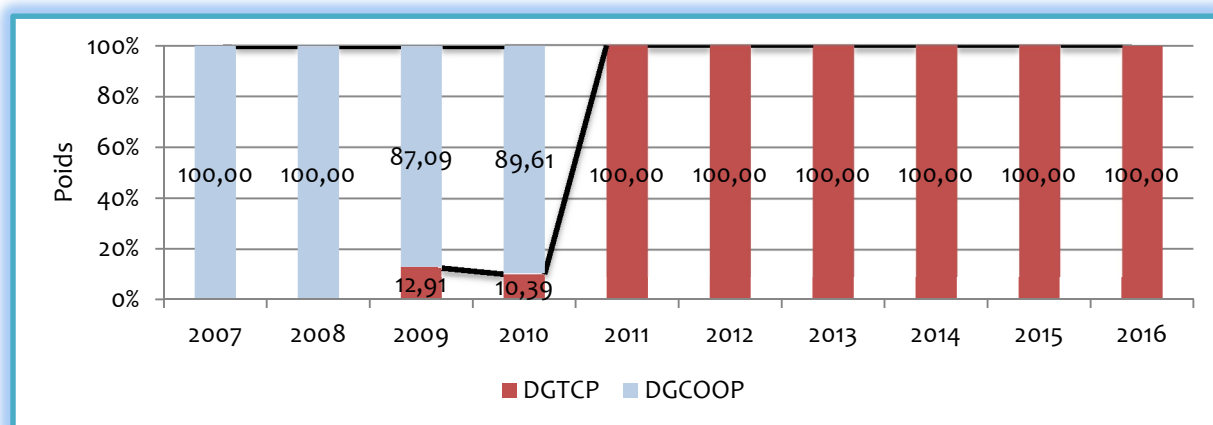
réformes intervenues au sein du MEF, la DGTCPC s'est vue confier la mission de mobilisation des recettes extraordinaires du budget de l'Etat à partir de 2011.

Graphique 8: Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 9: Evolution de la part contributive de chaque structure de recouvrement dans les prévisions des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES

II.1 Analyse par grandes natures de recettes et des taux de recouvrements

II.1.1 Analyse des recouvrements par grandes natures de recettes

L'évolution des recouvrements des ressources du budget de l'Etat laisse apparaître une tendance haussière sur la période 2007-2016 excepté en 2008, et en 2014 où ils ont subi des replis respectifs de 1,02% et 10,48%. De 2007 à 2016, ils ont plus que doublé (+147,15%), affichant un niveau annuel moyen de 1 129,91 milliards de FCFA et un taux de croissance annuel moyen de 10,58% sur la période (confère graphique 10).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Les recouvrements des ressources du budget de l'Etat restent dominés sur la période 2007-2016 par les ressources ordinaires dont le poids varie entre 65,99% et 82,59%.

Les recouvrements de ressources budgétaires ont atteint 1 667,68 milliards de FCFA en 2016 contre 1 436,53 milliards de FCFA en 2015 et 1 320,28 milliards de FCFA en 2014, soit des accroissements de 8,81% en 2015 et de 16,09% en 2016. La moyenne annuelle des recouvrements est évaluée à 1 474,83 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 12,39% sur les trois (03) dernières années.

Cette amélioration du niveau moyen des recouvrements de recettes budgétaires au cours des trois dernières années est en partie due aux efforts de recouvrement des régies de recettes et un regain de confiance des investisseurs vis-à-vis du pays.

La contribution des recettes ordinaires au budget de l'Etat se situe entre 71,94% et 79,62% sur les trois dernières années avec une hausse de 0,13 point entre 2015 et 2016.

II.1.2 Analyse des taux de recouvrement par grandes natures de recettes

Le taux de recouvrement global a varié entre 61,61% et 85,73% sur la période 2007-2016. En 2016, les réalisations de recettes budgétaires affichaient un taux de recouvrement de 85,73% contre 82,48% et 71,13% respectivement en 2015 et 2014. Ce taux de recouvrement global est tiré vers le bas par les recettes extraordinaires dont le taux de réalisation est resté inférieur à celui des recettes ordinaires.

Tableau 3: Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	557 263	484 059	523 441	647 545	832 342	997 757	1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793
Recettes fiscales	373 025	439 648	445 214	524 903	728 355	885 387	971 262	927 912	913 663	1 040 288
Recettes non fiscales	36 359	38 036	45 401	111 026	96 842	106 776	121 529	121 512	115 343	160 054
Recettes en capital	147 879	6 376	32 826	11 617	7 145	5 594	3 671	1 811	4 389	1 451
Recettes extraordinaires	117 504	183 858	269 787	233 994	223 713	328 488	378 421	269 041	403 131	465 887
Dons	95 627	91 401	139 077	148 148	180 961	187 755	203 982	134 599	229 776	170 089
programmes	95 627	91 401	139 075	147 993	180 505	171 126	119 134	118 299	168 734	77 473
projets			2	155	456	16 629	84 849	16 300	61 042	92 616
Emprunts	21 877	92 457	130 710	85 846	42 753	140 733	174 439	134 442	173 356	295 798
programmes	21 877	51 157	49 984	12 322	17 123	38 287	4 830	3 786	29 409	81 977
projets		41 300	80 726		25 629	41 846	15 655	89 168	27 873	48 698
Autres emprunts				73 524		60 600	153 954	41 488	116 074	165 122
Recettes totales	674 767	667 917	793 228	881 539	1 056 055	1 326 244	1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680

Source : DGB/DOC, Lois de règlement

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Tableau 4: Variation annuelle des recouvrements de recettes budgétaires par nature sur la période de 2007-2016 (En %)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires		-13,14	8,14	23,71	28,54	19,87	9,89	-4,12	-1,70	16,30
Recettes fiscales		17,86	1,27	17,90	38,76	21,56	9,70	-4,46	-1,54	13,86
Recettes non fiscales		4,61	19,36	144,54	-12,78	10,26	13,82	-0,01	-5,08	38,76
Recettes en capital		-95,69	414,87	-64,61	-38,50	-21,70	-34,37	-50,66	142,31	-66,94
Recettes extraordinaires		56,47	46,74	-13,27	-4,39	46,83	15,20	-28,90	49,84	15,57
Dons		-4,42	52,16	6,52	22,15	3,75	8,64	-34,01	70,71	-25,98
programmes		-4,42	52,16	6,41	21,97	-5,20	-30,38	-0,70	42,63	-54,09
projets				10233,33	193,98	3549,20	410,26	-80,79	274,49	51,73
Emprunts		322,62	41,37	-34,32	-50,20	229,18	23,95	-22,93	28,94	70,63
programmes		133,84	-2,29	-75,35	38,97	123,60	-87,38	-21,61	676,67	178,75
projets			95,46	-100,00		63,27	-62,59	469,58	-68,74	74,71
Autres emprunts					-100,00		154,05	-73,05	179,77	42,26
Recettes totales		-1,02	18,76	11,13	19,80	25,58	11,21	-10,48	8,81	16,09

Source : DGB/DISB

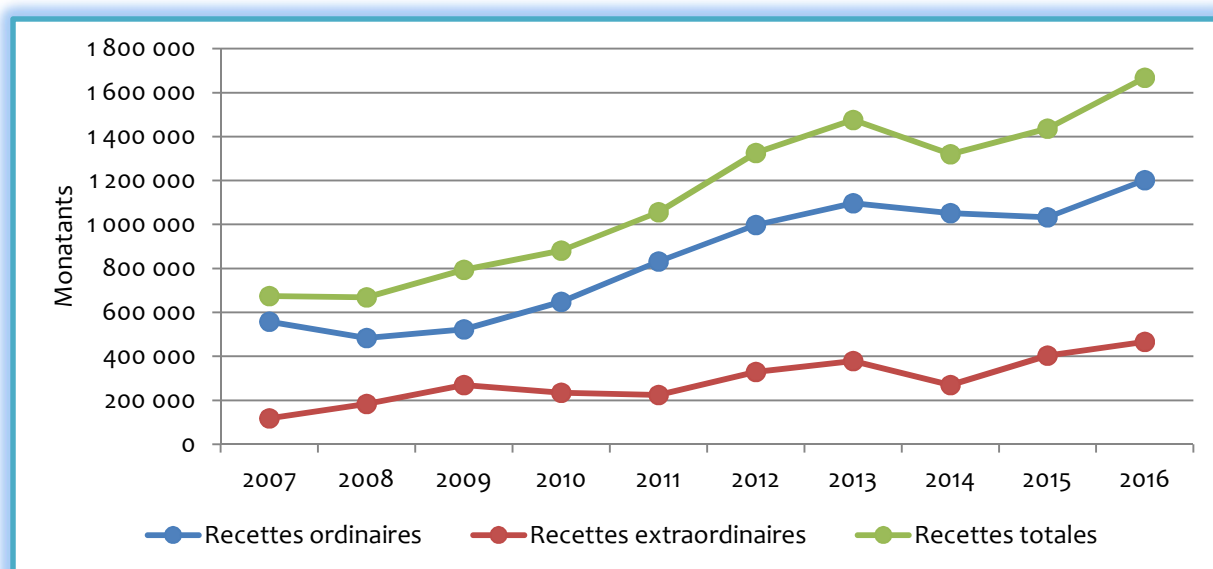
Tableau 5: Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2007 à 2016 en %

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	87,64	89,51	84,96	94,03	115,92	107,10	94,93	84,62	97,23	93,39
Recettes fiscales	83,10	92,47	83,01	91,85	118,45	109,02	95,02	82,11	96,69	92,28
Recettes non fiscales	94,03	118,02	115,76	105,20	99,98	94,88	96,84	112,50	101,06	102,20
Recettes en capital	99,69	19,26	80,93	99,77	113,58	80,65	50,29	43,50	116,21	49,49
Recettes extraordinaires	25,58	38,78	47,56	46,03	41,35	48,96	50,52	43,83	59,39	70,76
Dons	38,64	42,82	49,84	50,44	55,02	44,78	39,44	34,67	65,50	59,41
programmes	92,95	96,25	100,01	86,20	90,92	87,42	66,07	92,63	133,35	106,86
projets	0,00	0,00	0,00	0,13	0,35	7,44	25,19	6,26	27,22	43,32
Emprunts	10,32	35,47	45,36	39,99	20,15	55,91	75,20	59,58	52,85	79,49
programmes	98,54	101,78	345,20	94,57	136,73	101,29	100,63	6,31	33,50	124,59
projets	0,00	19,63	40,27	0,00	15,57	27,30	11,61	81,30	19,33	34,46
Autres emprunts			0,00	139,22	0,00	100,00	166,70	74,19	120,91	100,07
Recettes totales	61,61	65,81	67,03	73,65	83,88	82,76	77,46	71,13	82,48	85,73

Source : DGB/DISB

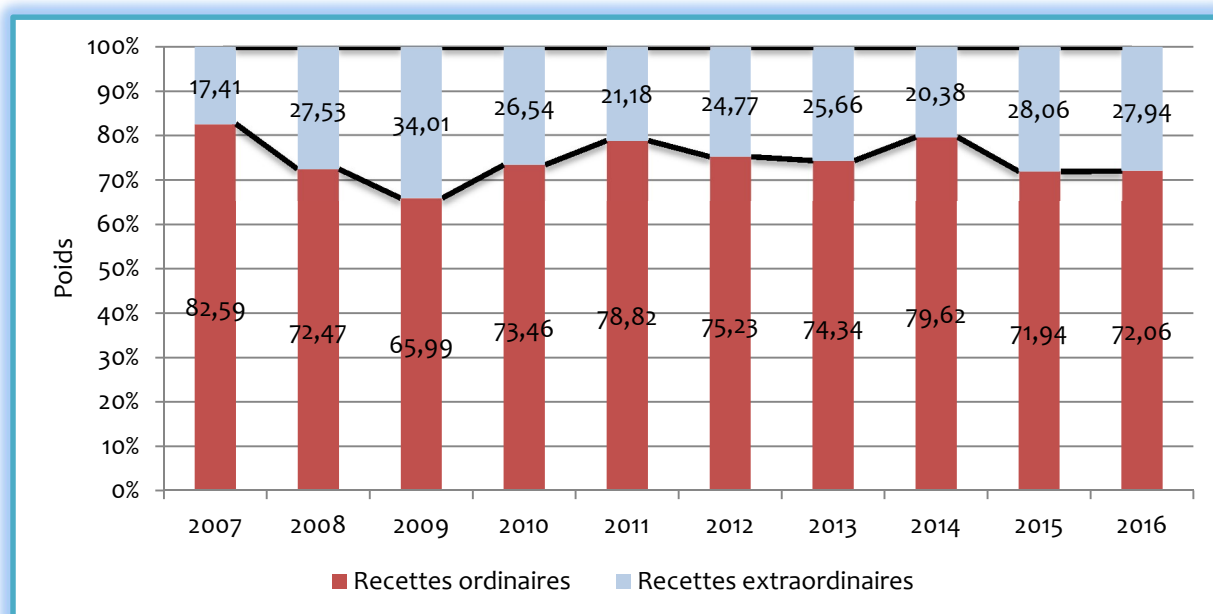
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 10: Evolution des recouvrements de recettes budgétaires de l'Etat de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 11: Evolution de la structure des recouvrements de recettes totales de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

II.2 Analyse des recettes ordinaires

II.2.1 Analyse des recouvrements de recettes ordinaires

Les recouvrements des recettes ordinaires du budget de l'Etat ont observé une tendance à la hausse sur la période 2007-2016 avec toutefois des baisses de 13,14%, 4,12% et de 1,70% respectivement en 2008, en 2014 et 2015. Le repli constaté en 2008 est imputable aux recettes en capital (-141,50 milliards de FCFA), celui de 2014 est essentiellement porté par les

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

recettes fiscales (-43,35 milliards de FCFA) et celui de 2015 est imputable aux recettes fiscales (-14,25 milliards de FCFA) et non fiscales (-6,19 milliards de FCFA).

Les recouvrements annuels des recettes ordinaires ont enregistré des niveaux moyens de 8,91% en valeur relative et 842,53 milliards de FCFA en valeur absolue sur la période 2007-2016 (confère graphique n°12).

L'analyse de la structure de ces recouvrements sur la période 2007-2016 laisse apparaître une prédominance des recettes fiscales avec une contribution qui oscille entre 66,94% et 90,83%.

Sur les trois dernières années, les recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'Etat se sont établis à 1 051,24 milliards de FCFA en 2014, 1 033,40 milliards de FCFA en 2015 et 1 201,79 milliards de FCFA en 2016. Il ressort donc une régression de 1,70% en 2015 et un accroissement de 16,30% en 2016. La moyenne annuelle des recouvrements sur les trois années est évaluée à 1 095,47 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,92%. En termes de contribution aux recettes ordinaires, la part moyenne des recettes fiscales est de 87,75% contre 12,01% pour les recettes non fiscales et de 0,24% pour les recettes en capital (confère graphique n°13).

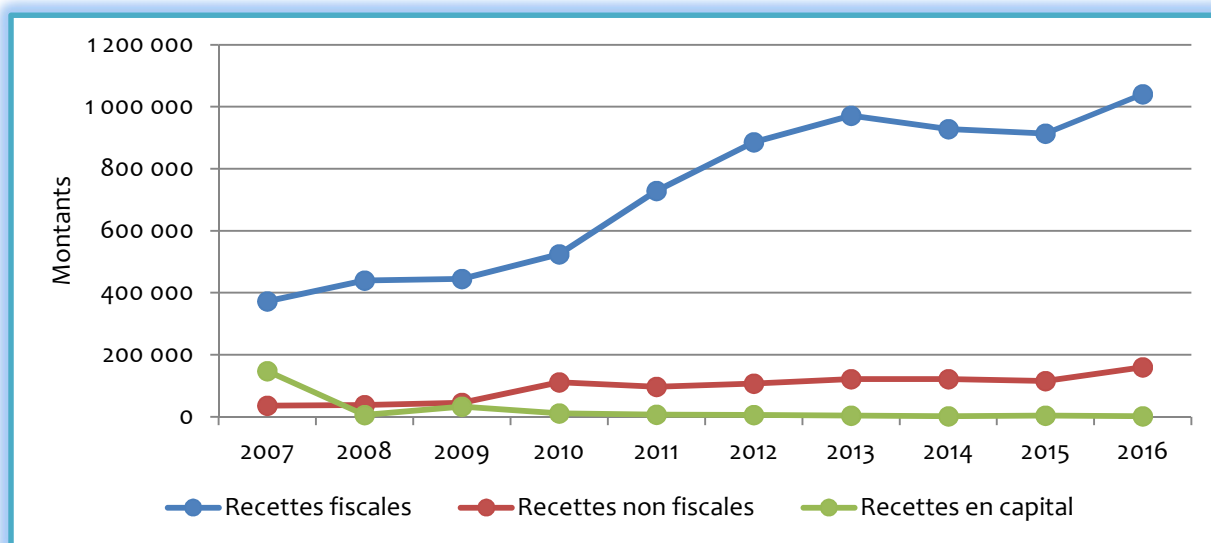
II.2.2 Analyse des taux de recouvrement des recettes ordinaires

Le taux de recouvrement des recettes ordinaires a varié entre 84,62% et 115,92% sur la période 2007-2016. Sur la période 2014-2016, ce taux est passé de 84,62% en 2014 à 97,23% en 2015 pour s'établir à 93,39% en 2016. Le taux moyen de réalisation sur les trois dernières années est de 91,75%.

Les réformes des administrations fiscale et douanière, l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, les actions de sensibilisation sur le civisme fiscal entreprises ces dernières années par les différentes régions, ont contribué à l'atteinte de ces niveaux de performances.

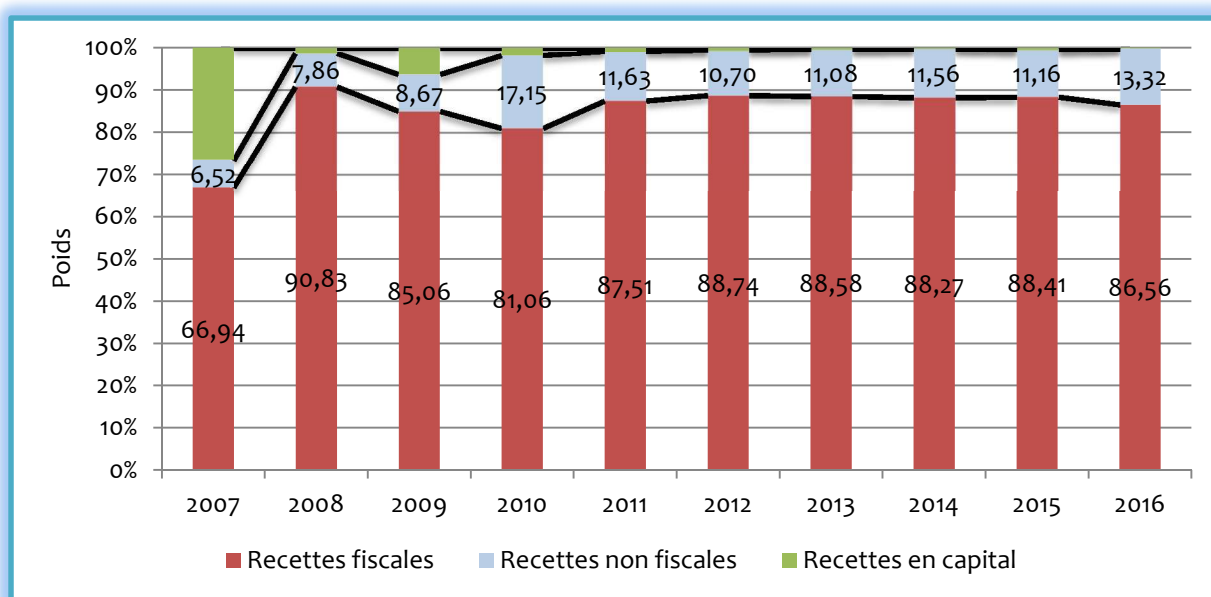
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 12: Evolution des recouvrements de recettes ordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 13: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3 Analyse des ressources extraordinaires

II.3.1 Analyse des recouvrements de ressources extraordinaires

Les recouvrements des recettes extraordinaires du budget de l'Etat ont enregistré une tendance à la hausse sur la période 2007-2016. La moyenne annuelle des recouvrements de recettes extraordinaires sur la période se situe à 287,38 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 16,54% (confère graphique 14).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

L'analyse de la structure des recettes extraordinaires de 2007 à 2016 montre une évolution en dents de scie sur la période 2007-2016 avec une prédominance des dons de 2009 à 2015.

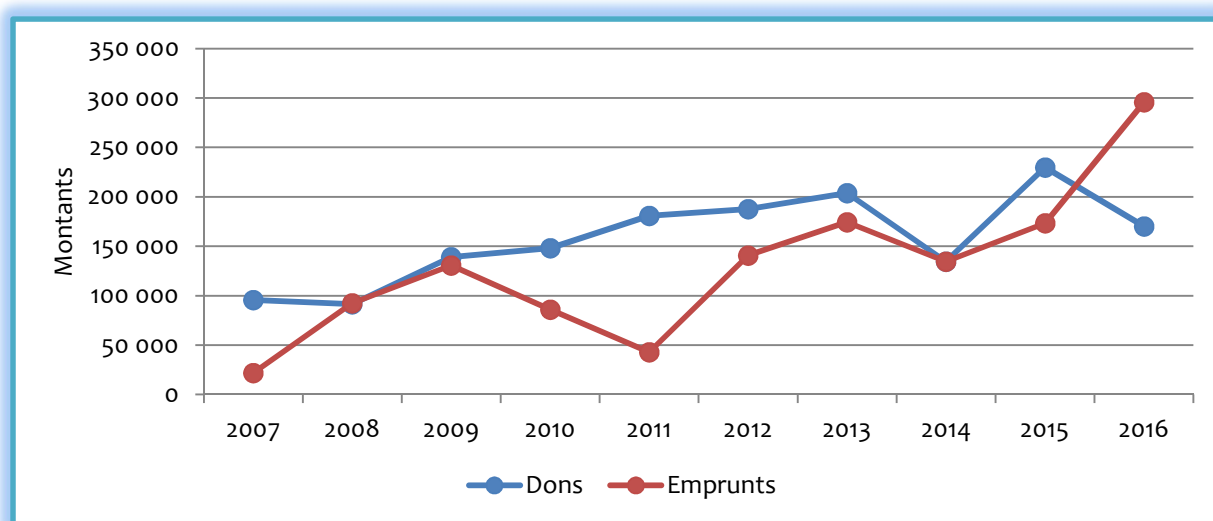
En 2016, les recouvrements de recettes extraordinaires du budget de l'Etat se chiffraient à 465,89 milliards de FCFA contre 403,13 milliards de FCFA en 2015 et 269,04 milliards de FCFA en 2014. Il se dégage des accroissements de 49,84% en 2015 et de 15,57% en 2016. La moyenne annuelle des recouvrements sur les trois années est évaluée à 379,35 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 31,59%.

Sur les trois dernières années, la contribution des emprunts est passée de 49,97% en 2014, à 43,00% en 2015 pour s'établir à 63,49% en 2016. Les appuis projets ont connu une baisse de 29,78% en 2015 et une hausse de 34,83% en 2016 tandis que les appuis programme ont enregistré un accroissement de 62,30% en 2015 et une baisse de 17,56% en 2016.

II.3.2 Analyse du taux de recouvrement des ressources extraordinaires

Le taux de recouvrement des recettes extraordinaires a varié entre 25,58% et 70,76% sur la période 2007-2016. Sur les trois dernières années, ce taux est passé de 43,83% en 2014 à 59,39% en 2015 pour se situer à 70,76% en 2016. Cette performance dans la mobilisation des ressources extraordinaires est en partie imputable aux réformes entreprises au sein du MINEFID notamment à travers la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des financements extérieurs.

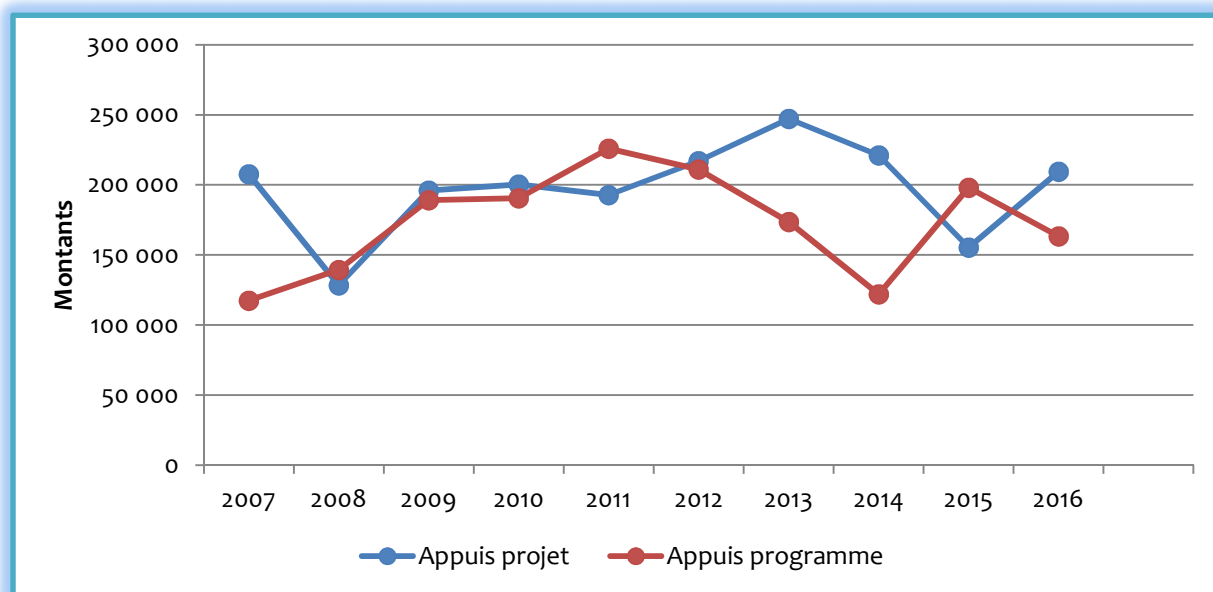
Graphique 14: Evolution des encaissements des ressources extraordinaires de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

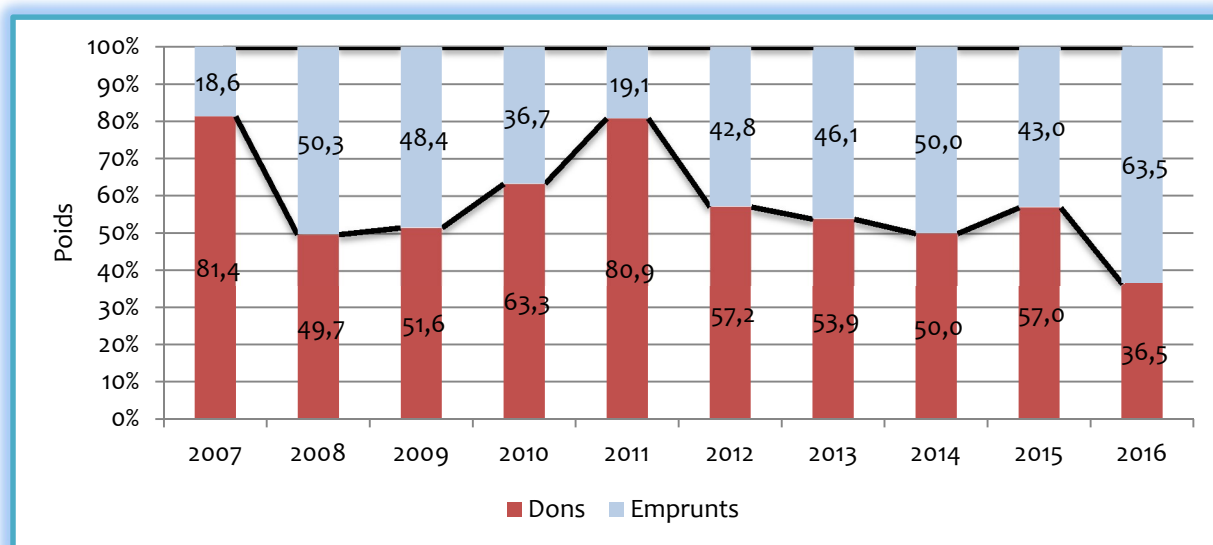
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 15: Evolution des ressources extérieures de 2007 à 2016 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 16: Evolution de la structure des recouvrements de ressources extraordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

II.4 Analyse par structure de recouvrement

II.4.1 Analyse des recouvrements de recettes ordinaires par régie

L'analyse par régie de la structure des recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'Etat sur la période 2007-2016 fait ressortir une prédominance de la DGI, suivie de la DGD et de la DGTCP. Cet ordre est conforme aux objectifs de recouvrement assignés à chaque régie de recettes.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Sur les trois dernières années, la contribution de la DGI est passée de 48,66% en 2014 à 47,47% en 2015 pour s'établir à 48,30% en 2016. Pour ce qui est de la DGD, sa contribution s'est située à 40,22% en 2014, 41,52% en 2015 et 39,62% en 2016. La DGTCP a contribué à hauteur de 11,12%, 11,00% et 12,08% respectivement en 2014, 2015 et 2016.

II.4.2 Analyse des taux de recouvrement des recettes ordinaires par régie

Le taux de recouvrement de la DGI a oscillé entre 80,53% et 108,30% sur la période 2007-2016 avec une moyenne de 92,90%. Sur la période 2014-2016, le taux de recouvrement de cette régie est passé de 88,44% en 2014 à 96,68% en 2015 pour s'établir à 95,52% en 2016, soit une augmentation de 7,08 points de pourcentage sur la période. Cependant, il convient de noter que le taux moyen de réalisation est de 93,54% sur la période triennale. Cette performance est le fruit de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'informatisation de la gestion des impôts, l'intensification des actions de sensibilisation et de communication, la réorganisation des services des impôts, le renforcement des capacités des ressources humaines, la déconcentration totale des services des impôts, le renforcement des actions de recouvrement et de contrôle et la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale.

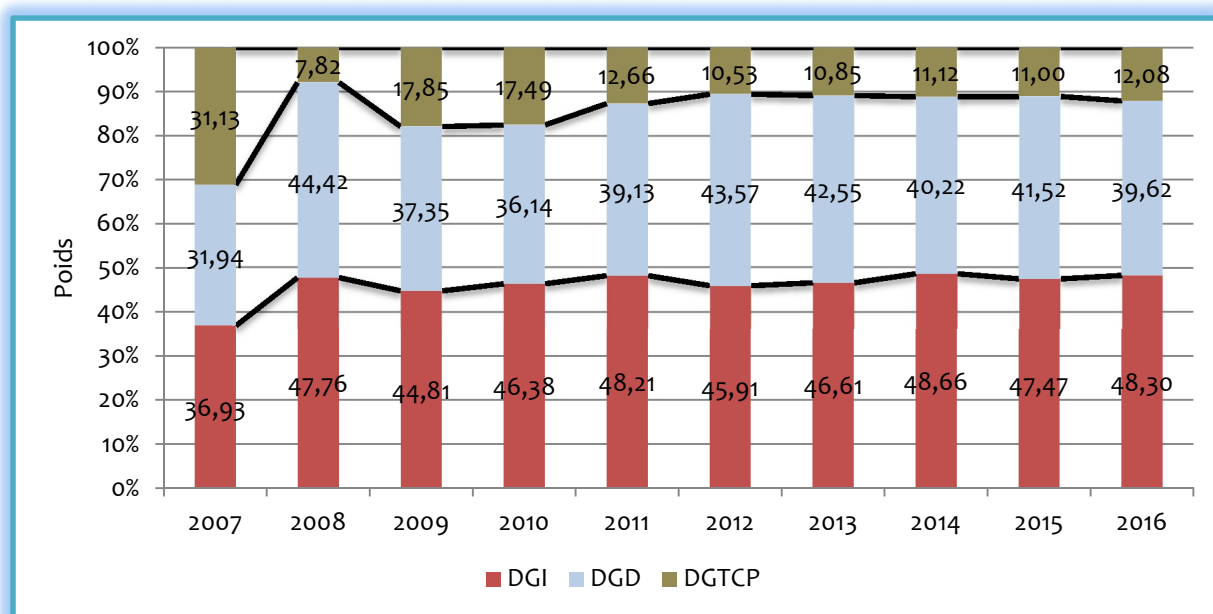
Pour ce qui concerne la DGD, son taux de recouvrement a varié entre 76,72% et 118,72% sur la période 2007-2016 avec une moyenne de 100,35%. Sur les trois dernières années, ce taux de recouvrement a progressivement augmenté, enregistrant des niveaux de 76,72% en 2014, 91,38% en 2015 et 95,34% en 2016. Sur la période triennale, le taux moyen de réalisation est de 87,81%. Cette performance réside dans la mise en œuvre des mesures et actions telles que la mise en place d'un serveur unique permettant de centraliser toutes les opérations de dédouanement, l'informatisation d'un grand nombre de postes de douanes, la connexion des Commissionnaires en Douane Agrée au SYDONIA Word, l'exploitation des scanners, la collaboration Douane-COTECNA, le Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations (SYLVIE), la mise en exploitation du Système de Gestion Informatisée du Contentieux Douanier (SYGICOD) et le renforcement des unités de contrôles.

Quant à la DGTCP, son taux de réalisation sur la période 2007-2016 a fluctué entre 59,53% et 147,80% avec un taux moyen de 102,56%. Sur la période 2014-2016, ce taux est en baisse continue passant de 114,90% en 2014 à 104,21% en 2015 pour se situer à 97,99% en 2016, soit une moyenne de 105,70%. Cette performance résulte des actions accomplies par l'ensemble des unités de recouvrements avec la mise en œuvre des actions à gain rapide identifiées qui

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

ont consisté essentiellement aux recouvrements des arriérés, au renforcement des missions de contrôle et de supervision. De plus, le renforcement des capacités opérationnelles des unités de recouvrement a permis de réaliser ces performances.

Graphique 17: Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

Au terme de ces analyses, il ressort que la mobilisation des recettes budgétaires de l'Etat a atteint des niveaux moyens satisfaisants au cours des trois dernières années (2014-2016) malgré la baisse des recouvrements enregistrée en 2014. En effet, le taux moyen de réalisation est de 91,75% pour les recettes ordinaires et de 57,99% pour les recettes extraordinaires.

Pour une mobilisation optimale des ressources, il s'agira principalement :

- de poursuivre le renforcement des capacités des services de recettes ;
- de poursuivre la mise en œuvre du système de suivi satellitaire des marchandises en transit (Tracking system) ;
- de poursuivre la mise en œuvre de l'interconnexion du SYDONIA avec ceux des pays voisins (Mali, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) ;
- de renforcer au niveau des départements ministériels et institutions, le contrôle des inspections techniques des services sur le reversement des recettes collectées ;
- de dynamiser les échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part et entre les régies de recettes et les autres structures de l'Etat (DGTMM, CNSS,...) d'autre part ;

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

- de poursuivre la mise en œuvre de la facture normalisée ;
- de mettre en place un cadastre fiscal ;
- de poursuivre l'amélioration de la connectivité des services notamment par l'extension et la stabilisation de la connexion internet ainsi que l'augmentation de la bande passante du réseau informatique de l'administration ;
- de maîtriser parfaitement le patrimoine immobilier de l'Etat pour optimiser les recettes locatives des structures de l'Etat par le recouvrement des arriérés.

B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Dans cette deuxième partie, il est question d'analyser les dépenses du budget de l'Etat en dotation d'une part et en exécution base ordonnancement d'autre part sur la période 2007-2016 avec toutefois une attention particulière sur les trois (03) dernières années (2014 à 2016).

I. ANALYSE DES DOTATIONS BUDGETAIRES

I.1 Analyse par nature de dépenses

L'analyse des dotations budgétaires, sur la période 2007-2016, présente une évolution en dents de scie marquée par une tendance haussière avec une forte croissance enregistrée en 2012 (33,59%). En effet, sur ladite période, les dotations sont passées de 1 032,66 milliards de FCFA à 1 945,21 milliards de FCFA, soit une hausse en valeur relative de 88,37%. La moyenne annuelle des dotations budgétaires enregistrée sur la période a été de 1 484,62 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,29%. Cependant, il est constaté une baisse des crédits budgétaires en 2008 (-2,32%), 2014 (-2,52%), 2015(-6,17%) attribuable exclusivement aux dépenses en capital et en 2010 (-1,85%) imputable principalement aux dépenses ordinaires.

Au cours de la période 2014-2016, les dotations ont progressé de 2,37% en moyenne par an soit 1 847,67 milliards de FCFA. En 2015, elles ont subi une contraction de 6,17% par rapport à 2014 (1 856,15 milliards de FCFA) pour s'établir à 1 741,63 milliards de FCFA, suivie d'une augmentation de 11,69% en 2016 (1 945,21 milliards de FCFA).

La structure des dotations budgétaires demeure marquée par la prédominance des dépenses ordinaires au détriment des dépenses en capital. En effet, celles-ci représentent une part de 45,65%, en moyenne sur la période 2007-2016 alors que les dépenses ordinaires s'accaparent une part de 54,35% sur la même période, excepté en 2013 où elles se situent à 47,98%. Cette situation est attribuable au poids de la masse salariale et des transferts courants dans le budget global.

Sur les trois dernières années, le poids des dépenses ordinaires est en hausse continue passant de 56,39% en 2014 à 62,00% en 2015 pour s'établir à 64,60% en 2016.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Tableau 6: Evolution des dotations budgétaires par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses ordinaires	519 611	522 961	625 255	603 347	694 422	903 868	913 528	1 046 754	1 079 754	1 252 765
Titre 1	56 219	53 504	102 600	67 253	63 026	82 072	94 004	112 940	164 338	195 161
Titre 2	187 939	198 996	229 878	245 870	281 537	334 361	366 265	437 522	469 531	557 948
Titre 3	104 548	100 612	101 960	100 357	100 818	124 752	119 318	121 173	122 738	130 516
Titre 4	170 905	169 850	190 816	189 867	249 040	362 683	333 941	375 120	323 147	369 140
Dépenses en capital	513 051	485 769	594 351	593 655	564 636	778 159	990 557	809 396	661 878	692 447
Titre 5	474 893	478 059	568 870	588 255	560 736	771 859	949 557	799 596	654 218	685 459
Part Etat	140 563	190 444	263 397	317 413	265 764	395 067	478 407	429 403	285 760	330 380
Subvention	144 631	118 479	140 007	122 040	130 372	223 500	336 329	258 575	224 255	213 772
Prêt	189 699	169 136	165 467	148 802	164 600	153 292	134 821	111 617	144 204	141 307
Titre 6	38 158	7 710	25 481	5 400	3 900	6 300	41 000	9 800	7 660	6 988
Dotation globale	1 032 662	1 008 730	1 219 606	1 197 002	1 259 057	1 682 026	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213

Source : DGB/DOC, Lois de règlement

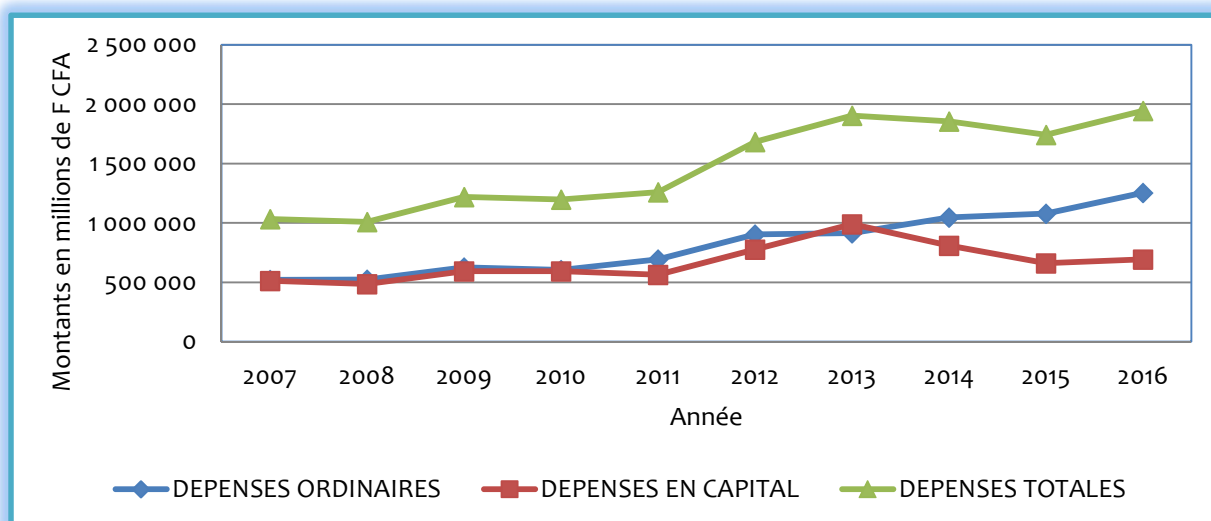
Tableau 7: Variation annuelle des dotations budgétaires par nature de dépenses de 2007-2016 (En %)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses ordinaires		0,64	19,56	-3,50	15,09	30,16	1,07	14,58	3,15	16,02
Titre 1		-4,83	91,76	-34,45	-6,28	30,22	14,54	20,14	45,51	18,76
Titre 2		5,88	15,52	6,96	14,51	18,76	9,54	19,45	7,32	18,83
Titre 3		-3,77	1,34	-1,57	0,46	23,74	-4,36	1,55	1,29	6,34
Titre 4		-0,62	12,34	-0,50	31,17	45,63	-7,92	12,33	-13,85	14,23
Dépenses en capital		-5,32	22,35	-0,12	-4,89	37,82	27,29	-18,29	-18,23	4,62
Titre 5		0,67	19,00	3,41	-4,68	37,65	23,02	-15,79	-18,18	4,78
Part Etat		35,49	38,31	20,51	-16,27	48,65	21,10	-10,24	-33,45	15,61
Subvention		-18,08	18,17	-12,83	6,83	71,43	50,48	-23,12	-13,27	-4,67
Prêt		-10,84	-2,17	-10,07	10,62	-6,87	-12,05	-17,21	29,19	-2,01
Titre 6		-79,79	230,49	-78,81	-27,78	61,54	550,79	-76,10	-21,84	-8,77
Dotation globale		-2,32	20,91	-1,85	5,18	33,59	13,20	-2,52	-6,17	11,69

Source : DGB/DISB, Lois de règlement

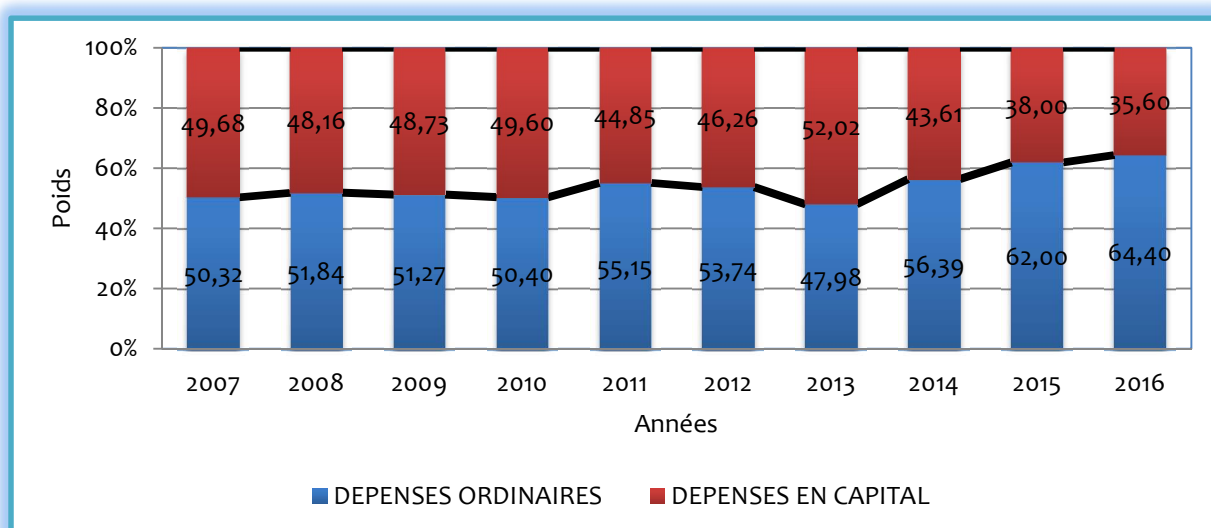
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 18: Evolution des dotations budgétaires de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 19: Evolution de la structure des dépenses totales de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

1.1.1 Analyse des dépenses ordinaires

Sur la période 2007-2016, les dotations budgétaires des dépenses ordinaires ont connu une tendance à la hausse avec toutefois une légère baisse (-3,50%) en 2010 résultant d'une diminution des dépenses relatives à l'amortissement, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes (-34,45%), des dépenses de fonctionnement (-1,57%) et des dépenses de transferts courants (-0,50%). Les dépenses ordinaires ont plus que doublé sur la période passant de 519,61 milliards de FCFA en 2007 à 1 252,77 milliards de FCFA en 2016, soit un accroissement de 141,10%. Le niveau moyen par an se situe à 816,23 milliards de FCFA avec une croissance annuelle moyenne de 10,27%.

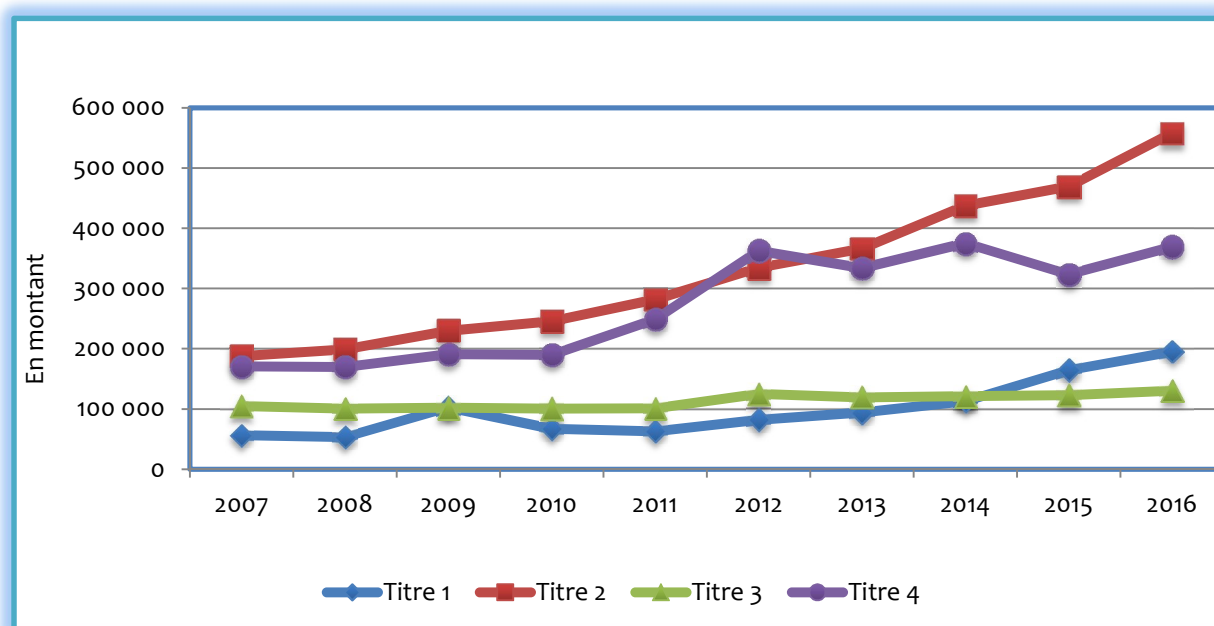
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

La période 2014-2016 est marquée par une progression continue des dotations des dépenses ordinaires avec une croissance moyenne de 9,40%. En effet, elles sont passées de 1 046,75 milliards de FCFA en 2014 à 1 079,75 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 1 252,76 milliards de FCFA en 2016, soit des accroissements annuels de 3,15% et de 16,02% respectivement en 2015 et 2016.

L'analyse de la structure des dépenses ordinaires fait ressortir une prédominance des dépenses de personnel, avec un poids qui varie entre 36,17% et 44,54% avec une moyenne de 39,92% sur les dix derniers exercices budgétaires.

Sur la période 2014-2016, le poids des dépenses de personnel est en évolution continue avec des parts qui se situent à 41,80%, 43,49% et 44,54% respectivement en 2014, 2015 et 2016. Les dépenses de transferts courants constituent la deuxième composante des dépenses ordinaires avec toutefois une proportion en baisse continue sur les trois dernières années. En effet, la part des transferts courants dans les dépenses ordinaires est passée de 35,84% en 2014 à 29,93% en 2015 pour s'établir à 29,47% en 2016. De même, les dépenses de fonctionnement ont vu leur poids diminué sur la même période avec des parts de 11,58% en 2014, 11,37% en 2015 et 10,42% en 2016. Pour ce qui est des amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes, leur dotation a représenté 10,79% des dépenses ordinaires en 2014 et 15,22% en 2015. En 2016, ce ratio se situe à 15,58%.

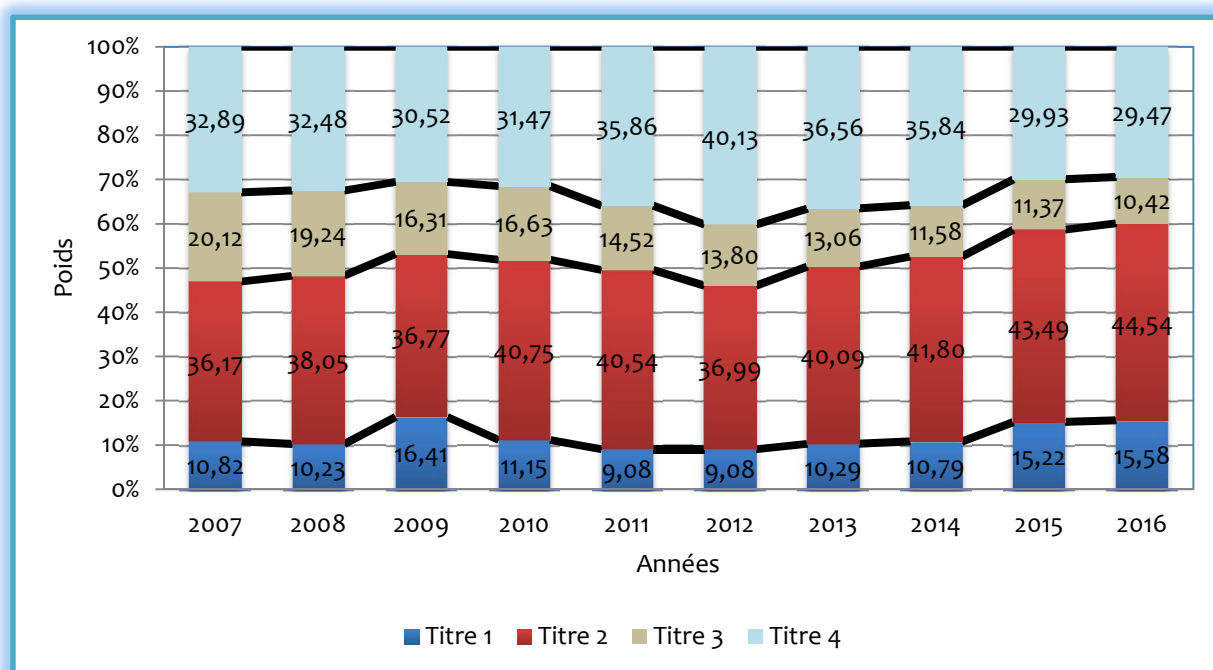
Graphique 20: Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En millions FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 21: Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

La situation des dépenses ordinaires par composante se présente comme suit :

❖ Titre 1 : amortissement, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes

Sur la période 2007-2016, il est observé une tendance haussière de ce titre à l'exception des années 2008 (-4,83%), 2010 (-34,45%) et 2011 (-6,28%). Cette baisse s'explique essentiellement par l'effet conjugué de l'allègement de la dette extérieure dont le Burkina a bénéficié en 2008 et de l'apurement d'une grande partie de la dette intérieure en 2009. En effet, les dotations sont passées de 56,22 milliards de FCFA en 2007 à 195,16 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 14,83%.

Les dotations budgétaires du titre 1 ont connu une hausse entre 2014 et 2016, passant de 112,94 milliards de FCFA en 2014 à 164,34 milliards de FCFA en 2015 pour se situer à 195,16 milliards de FCFA en 2016. Ainsi, elles ont enregistré un taux d'accroissement de 45,51% entre 2014 et 2015 et de 18,76% entre 2015 et 2016.

❖ Titre 2 : dépenses de personnel

Les dotations budgétaires relatives aux dépenses de personnel se sont accrues de façon continue sur la période 2007 à 2016. Elles sont passées de 187,94 milliards de FCFA en 2007 à 557,95 milliards de FCFA en 2016, soit un taux de progression annuel moyen de 12,85% et un niveau moyen de 330,98 milliards de FCFA.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Une analyse des dépenses de personnel sur la période 2014-2016 montre que les dotations ont connu une tendance à la hausse, passant de 437,52 milliards de FCFA en 2014 à 469,53 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 557,95 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'évolution annuel moyen de 12,93%. En effet, elles ont enregistré un taux d'accroissement de 7,32% entre 2014 et 2015 et 18,83% entre 2015 et 2016. Ces hausses sont essentiellement imputables aux effectifs additionnels consécutifs aux engagements et intégration statutaires et aux régularisations (avancements et promotion statutaires), à l'opérationnalisation des reversements dans la Loi 081, à la réforme de la situation salariale des appelés SND et à la prise en charge des statuts autonomes des personnels du ministère en charge de la justice (greffiers, garde de sécurité pénitentiaire et magistrats), du ministère de l'environnement de l'économie verte et des changements climatiques et la revalorisation des indemnités à travers la relecture de la grille indemnitaire.

❖ Titre 3 : dépenses de fonctionnement

Les dotations budgétaires des dépenses de fonctionnement sont passées de 104,55 milliards de FCFA en 2007 à 130,52 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,50%.

Les dotations des dépenses de fonctionnement affichent une hausse continue sur la période 2014-2016. D'un montant de 121,17 milliards de FCFA en 2014, elles sont passées à 122,74 milliards de FCFA en 2015 et 130,52 milliards de FCFA en 2016. Cette situation s'explique par le transfert des crédits liés aux formations de personnel et aux avantages en nature au niveau de ce titre, qui pour les années antérieures étaient logés au niveau des dépenses de personnel.

❖ Titre 4 : dépenses de transferts courants

Les dotations budgétaires des dépenses de transferts courants sont passées de 170,91 milliards de FCFA en 2007 à 369,14 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,93%.

Sur les trois (03) dernières années, les dotations budgétaires des dépenses de transferts courants sont passées de 375,12 milliards de FCFA en 2014 à 323,15 milliards de FCFA en 2015 puis à 369,14 milliards de FCFA en 2016.

En 2015, la baisse de 13,85% s'expliquerait par la régulation d'une partie des crédits de ce titre du fait de la faible mobilisation des ressources propres.

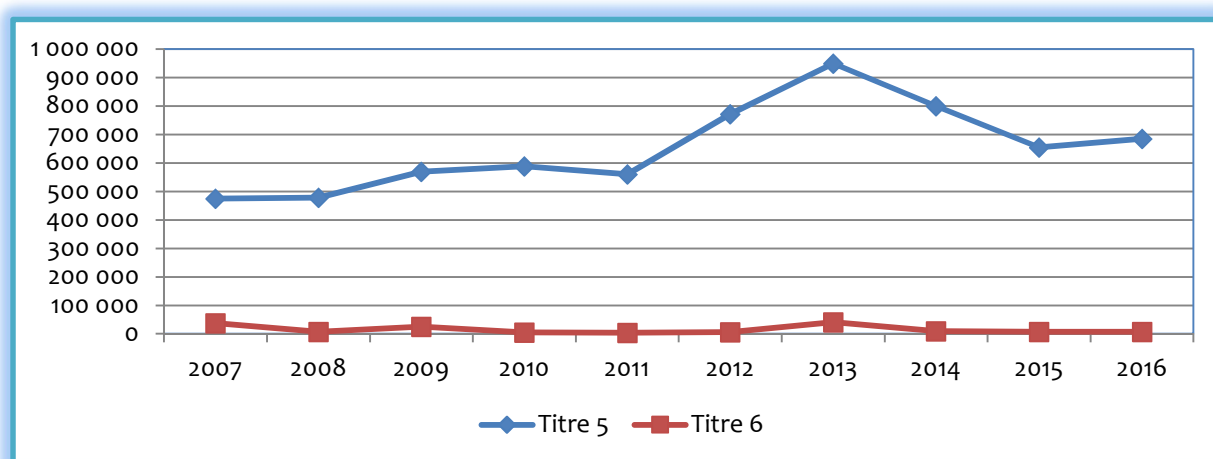
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

I.1.2 Analyse des dépenses en capital

Les dotations au titre des dépenses en capital du budget de l'Etat ont connu une tendance à la hausse sur la période 2007-2016. Elles sont passées de 513,05 milliards de FCFA en 2007 à 692,45 milliards de FCFA en 2016. En moyenne par an, les dotations budgétaires sont estimées à 668,39 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,39%.

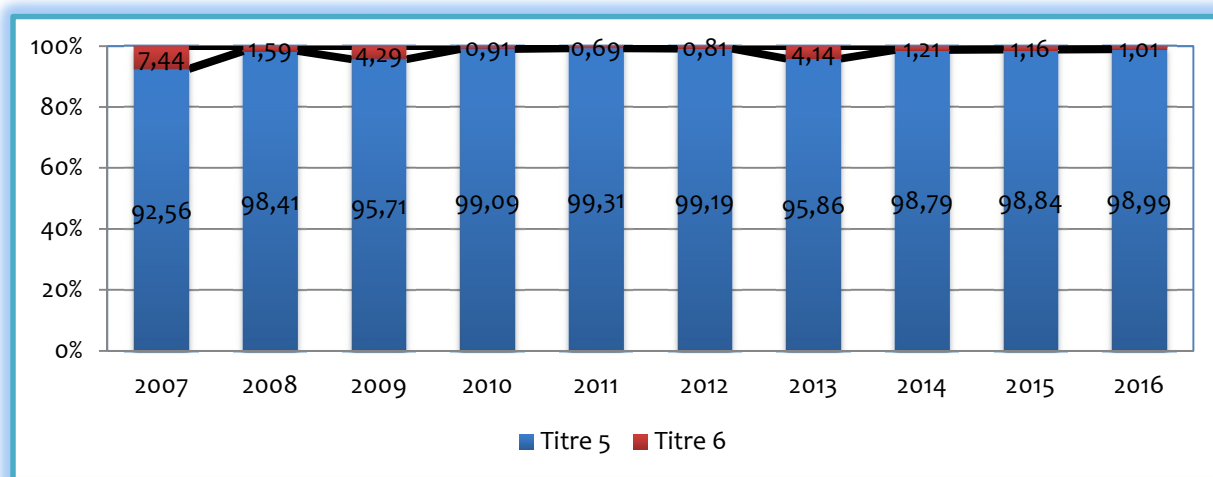
Les dotations des dépenses en capital en 2014 se chiffraient à 809,40 milliards de FCFA contre 661,88 milliards de FCFA en 2015 et 692,45 milliards de FCFA en 2016, soit un repli de 18,23% en 2015 et une augmentation de 4,62% en 2016. En moyenne sur la période 2014-2016, ces dotations ont atteint 721,24 milliards de FCFA avec un taux d'évolution annuel moyen de -7,51%. Cette régression des dépenses en capital serait liée en partie au coup d'Etat manqué des 16 et 17 septembre 2015 ainsi que la psychose liée au terrorisme.

Graphique 22: Evolution des composantes des dépenses en capital de 2007 à 2016. (En millions de F CFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

Graphique 23: Evolution de la structure des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

La situation des dépenses en capital par composante se présente comme suit :

❖ Titre 5 : investissements exécutés par l'Etat

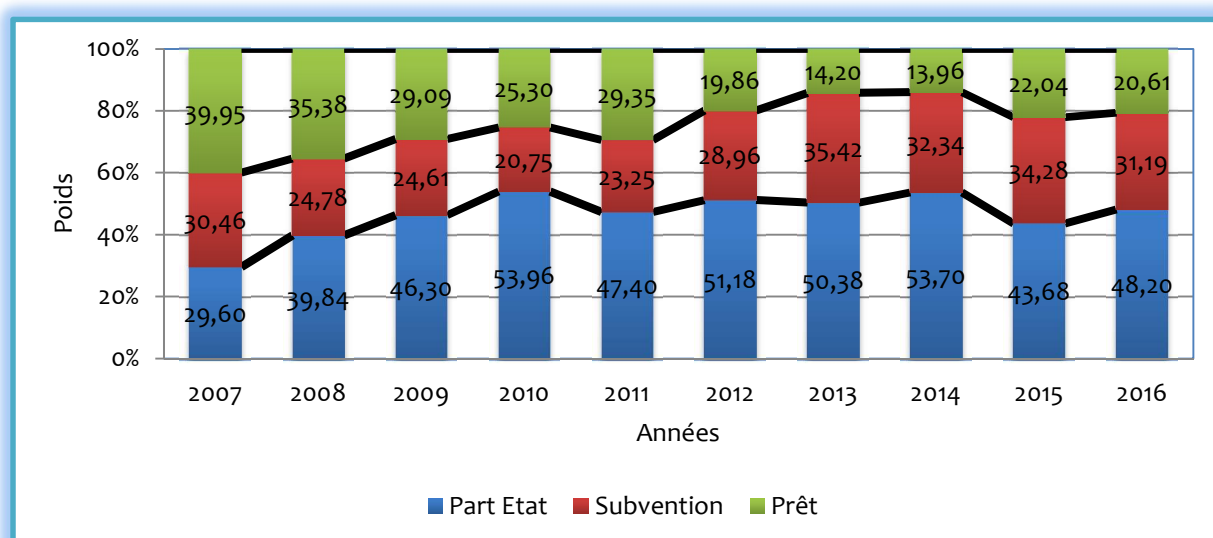
Sur la période 2007-2016, les dotations budgétaires des dépenses d'investissements sont passées de 474,89 milliards de FCFA en 2007 à 685,46 milliards de FCFA en 2016 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 4,16%.

Ces dotations budgétaires se sont chiffrées à 799,60 milliards de FCFA en 2014, à 654,22 milliards de FCFA en 2015 et à 685,46 milliards de FCFA en 2016.

Sur la période 2014-2016, l'analyse par source de financement montre que les dotations budgétaires des dépenses d'investissement sur ressources intérieures ont enregistré une baisse avec un taux de régression annuel moyen de 12,28% passant ainsi de 429,40 milliards de FCFA en 2014 à 285,76 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 330,38 milliards de FCFA en 2016. Quant aux dépenses d'investissement sur financement extérieur (subvention et prêts), les dotations budgétaires ont observé en moyenne un repli de 2,06%. Elles ont affiché un niveau de 370,19 milliards de FCFA en 2014 contre 368,46 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 355,08 milliards de FCFA en 2016.

Sur la période 2014-2016, le budget de l'état alloué aux investissements reste dominé par les financements extérieurs avec des proportions de 56,32% en 2015 et 51,80% en 2016. Par contre, en 2014 ils représentaient 46,30%.

Graphique 24: Evolution de la structure des dépenses d'investissements en capital de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

❖ **Titre 6 : transferts en capital**

Les dotations budgétaires des transferts en capital ont observé une variation en dents de scie sur la période 2007-2016, avec un taux de croissance annuel moyen de 17,19%. En effet elles sont passées de 38,16 milliards de FCFA en 2007 à 6,99 milliards de FCFA en 2016. Il est à noter que deux (02) niveaux remarquables ont été constatés et concernent les années 2009 (25,48 milliards de FCFA) et 2013 (41,00 milliards de FCFA). Cela s'explique notamment par la prise en charge de la restructuration de certaines sociétés d'Etat dans le cadre des actions urgentes de sortie de crise (2009) et les fonds destinés à la société d'Economie Mixte Bagrêpôle (2013).

Les dotations budgétaires des dépenses de transferts en capital se sont élevées en 2014 à 9,80 milliards de FCFA, 7,66 milliards de FCFA en 2015 et 6,99 milliards de FCFA en 2016.

I.2 Analyse par destinataire de transferts

La classification par destinataire de transfert identifie un bénéficiaire d'un transfert courant ou en capital. Il existe six (06) types de destinataires de transferts que sont: les services publics, les ménages, les institutions financières, les institutions non financières, les organismes internationaux et les autres destinataires.

Sur la période 2007-2016, les dotations budgétaires des transferts, sont passées de 209,06 milliards de FCFA en 2007 à 376,13 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,74%. La moyenne annuelle de ces transferts s'élève à 288,69 milliards de FCFA. L'analyse par destinataire montre une prédominance des services publics avec un poids moyen de 76,21%, suivi des institutions financières (13,46%).

Sur les trois (03) dernières années, les dotations budgétaires des dépenses de transfert sont passées de 384,92 milliards de FCFA en 2014 à 330,81 milliards en 2015, soit une contraction de 14,06%. En 2016, elles ont enregistré un montant de 376,13 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement de 13,70%.

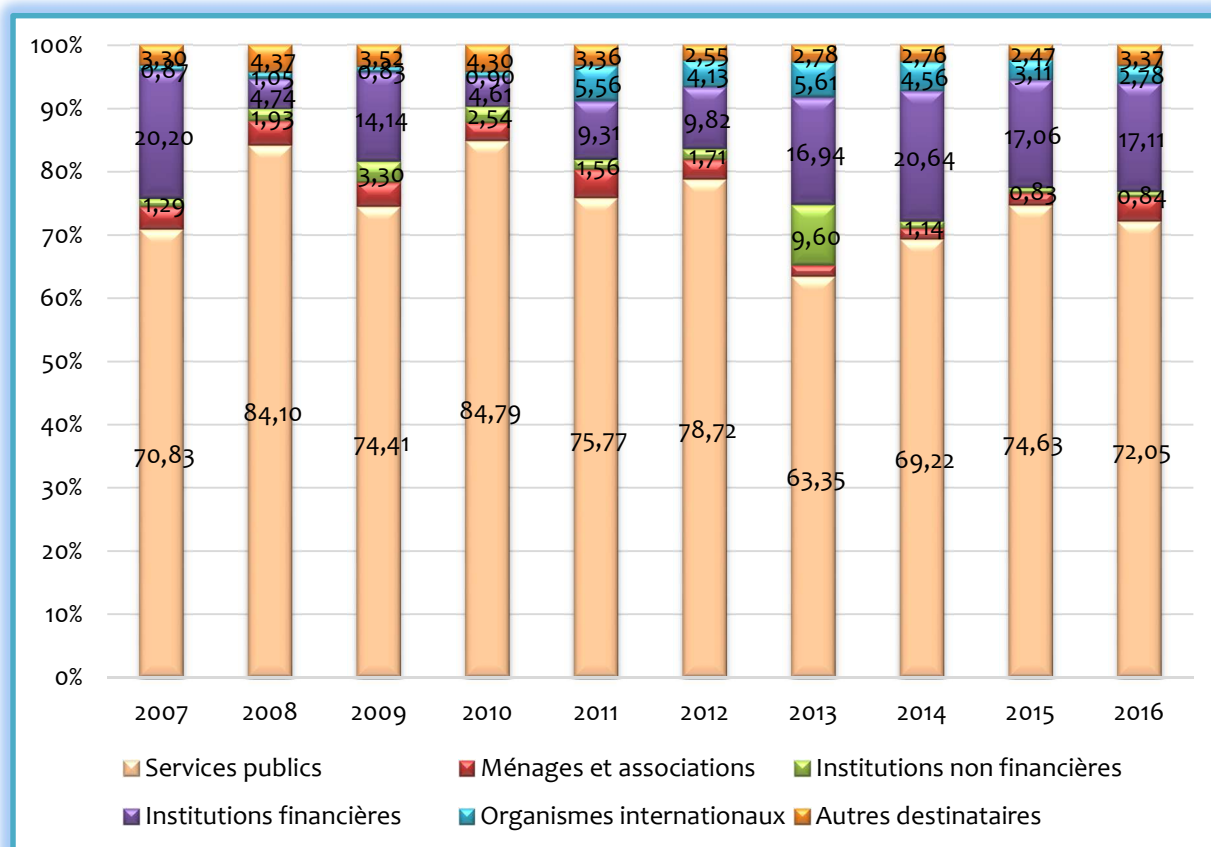
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Tableau 8: Evolution des dotations budgétaires par destinataire de transferts (Titre 4 et 6) de 2007 à 2016 (En millions)

Année Rubrique		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	Services publics	148 089	149 321	160 944	165 563	191 653	290 455	237 508	266 443	246 894	271 018
2	Ménages et associations	7 320	6 779	8 217	5 579	11 249	11 330	6 464	6 484	6 300	14 505
3	Institutions non financières	2 707	3 431	7 132	4 958	3 950	6 300	36 000	4 375	2 751	3 141
4	Institutions financières	42 237	8 410	30 592	9 005	23 540	36 247	63 509	79 450	56 426	64 347
5	Organismes internationaux	1 819	1 863	1 806	1 763	14 052	15 257	21 031	17 548	10 273	10 459
9	Autres destinataires	6 890	7 756	7 606	8 398	8 496	9 394	10 429	10 620	8 164	12 659
TOTAL		209 063	177 560	216 297	195 267	252 940	368 983	374 941	384 920	330 807	376 129

Source : DGB/DISB

Graphique 25: Evolution de la structure des dépenses par destinataire de transferts de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB

II. ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

II.1 Analyse par nature de dépense

Sur la période 2007-2016, le niveau d'exécution des dépenses budgétaires est passé de 888,72 milliards de FCFA en 2007 à 1 814,95 milliards de FCFA en 2016, soit un taux de progression annuel moyen de 8,26%. Il ressort un niveau d'exécution budgétaire annuel moyen de 1 316,28 milliards de FCFA. En rapportant les niveaux d'exécution aux dotations, les taux d'exécution des dépenses ont connu des fluctuations sur la période 2007-2016, tout en excédant le seuil de 80%.

Cette performance dans l'exécution du budget s'explique par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, notamment le renforcement de la capacité opérationnelle des acteurs de la chaîne de dépense, les mesures diligentes afin d'assurer la célérité dans le traitement des dossiers et le suivi de l'exécution budgétaire (revue budgétaire, cadre de clôture budgétaire, etc.), qui a permis d'assurer dans les meilleures conditions les opérations budgétaires.

Sur la période 2014-2016, l'exécution a connu une tendance haussière passant de 1 557,89 milliards de FCFA en 2014 à 1 814,95 milliards de FCFA en 2016. Il a été enregistré un fléchissement des consommations des crédits budgétaires de 1,01% en 2015 suivi d'une hausse de 17,68% en 2016. Quant aux taux d'exécution, il est en net progression sur la période 2014-2016, il se chiffre à 83,93%; à 88,55% et à 93,30% respectivement en 2014, en 2015 et en 2016.

Tableau 9: Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses ordinaires	511 590	513 076	599 220	590 535	690 935	907 807	907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071
Titre 1	54 720	52 302	89 148	67 093	68 340	93 142	105 097	159 548	194 168	229 096
Titre 2	187 140	198 826	229 751	245 441	281 368	333 690	353 666	436 079	467 472	556 884
Titre 3	100 520	94 247	93 499	90 740	97 144	120 694	118 099	101 684	117 790	127 203
Titre 4	169 210	167 700	186 823	187 261	244 083	360 281	330 163	340 117	320 898	365 890
Dépenses en capital	377 133	310 032	470 858	500 010	453 010	654 652	761 882	520 462	441 887	535 877
Titre 5	340 065	303 860	446 364	496 215	449 161	649 155	722 235	511 340	437 208	528 889
Part Etat	132 426	175 556	250 325	295 623	256 327	374 900	475 164	290 134	281 888	319 453
Subvention	114 673	58 974	86 629	51 320	63 741	133 799	186 820	163 015	105 904	100 854
Prêt	92 965	69 329	109 410	149 271	129 094	140 456	60 250	58 191	49 417	108 582
Titre 6	37 068	6 172	24 494	3 795	3 849	5 497	39 647	9 122	4 679	6 988
Dépense globale	888 723	823 107	1 070 079	1 090 545	1 143 946	1 562 459	1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 949

Source : DGB/DOC, Lois de règlement

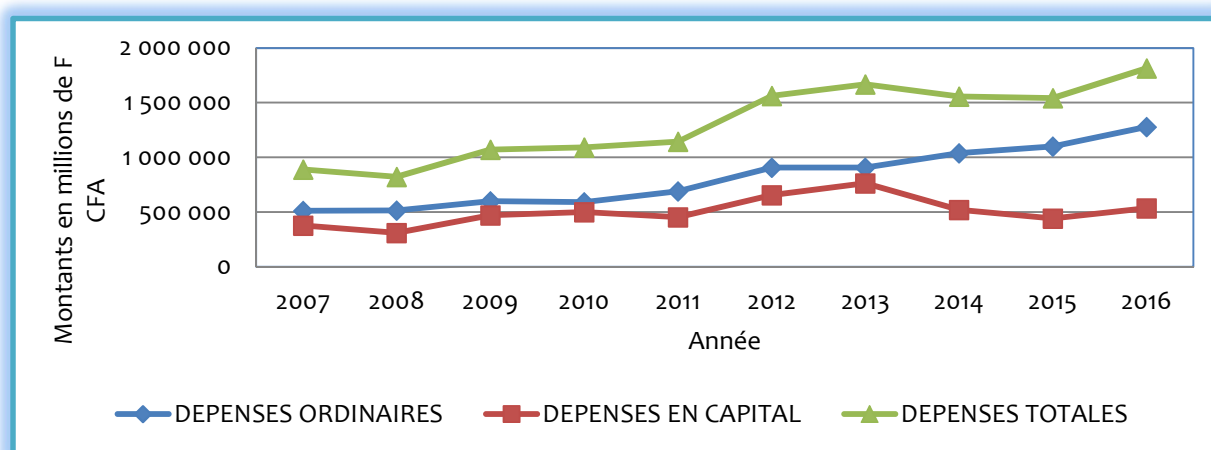
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Tableau 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2007 à 2016 (En %)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses ordinaires	98,46	98,11	95,84	97,88	99,50	100,44	99,29	99,11	101,91	102,10
Titre 1	97,33	97,75	86,89	99,76	108,43	113,49	111,80	141,27	118,15	117,39
Titre 2	99,57	99,91	99,94	99,83	99,94	99,80	96,56	99,67	99,56	99,81
Titre 3	96,15	93,67	91,70	90,42	96,36	96,75	98,98	83,92	95,97	97,46
Titre 4	99,01	98,73	97,91	98,63	98,01	99,34	98,87	90,67	99,30	99,12
Dépenses en capital	73,51	63,82	79,22	84,23	80,23	84,13	76,91	64,30	66,76	77,39
Titre 5	71,61	63,56	78,47	84,35	80,10	84,10	76,06	63,95	66,83	77,16
Part Etat	94,21	92,18	95,04	93,13	96,45	94,90	99,32	67,57	98,64	96,69
Subvention	79,29	49,78	61,88	42,05	48,89	59,87	55,55	63,04	47,22	47,18
Prêt	49,01	40,99	66,12	100,32	78,43	91,63	44,69	52,13	34,27	76,84
Titre 6	97,14	80,05	96,13	70,28	98,69	87,25	96,70	93,08	61,08	100,00
Dépense globale	86,06	81,60	87,74	91,11	90,86	92,89	87,65	83,93	88,55	93,30

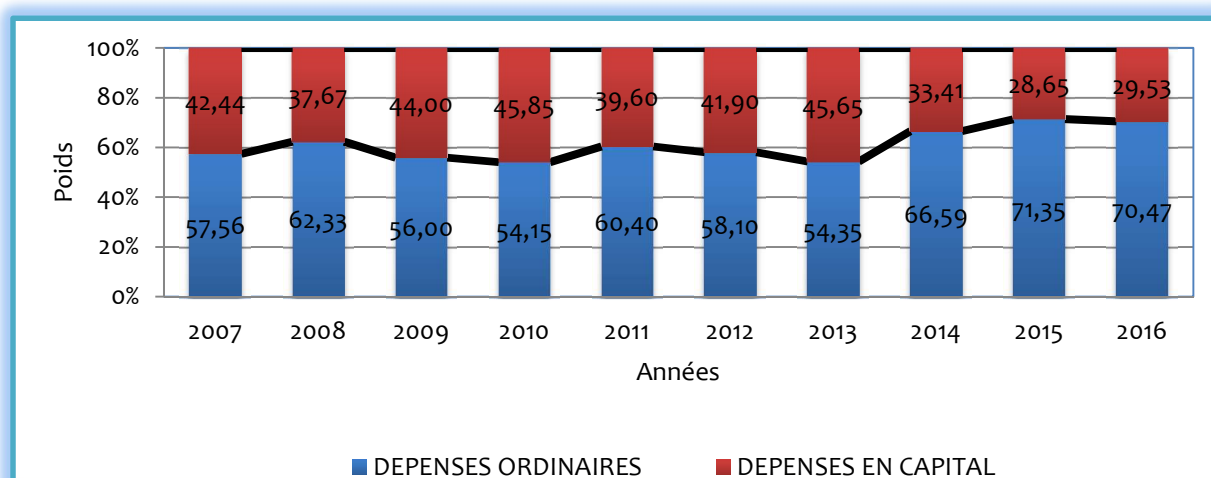
Source : DGB/DISB

Graphique 26: Evolution de l'exécution budgétaire de 2007 à 2016 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

Graphique 27: Evolution de la structure des dépenses totales de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

II.1.1 Analyse des dépenses ordinaires

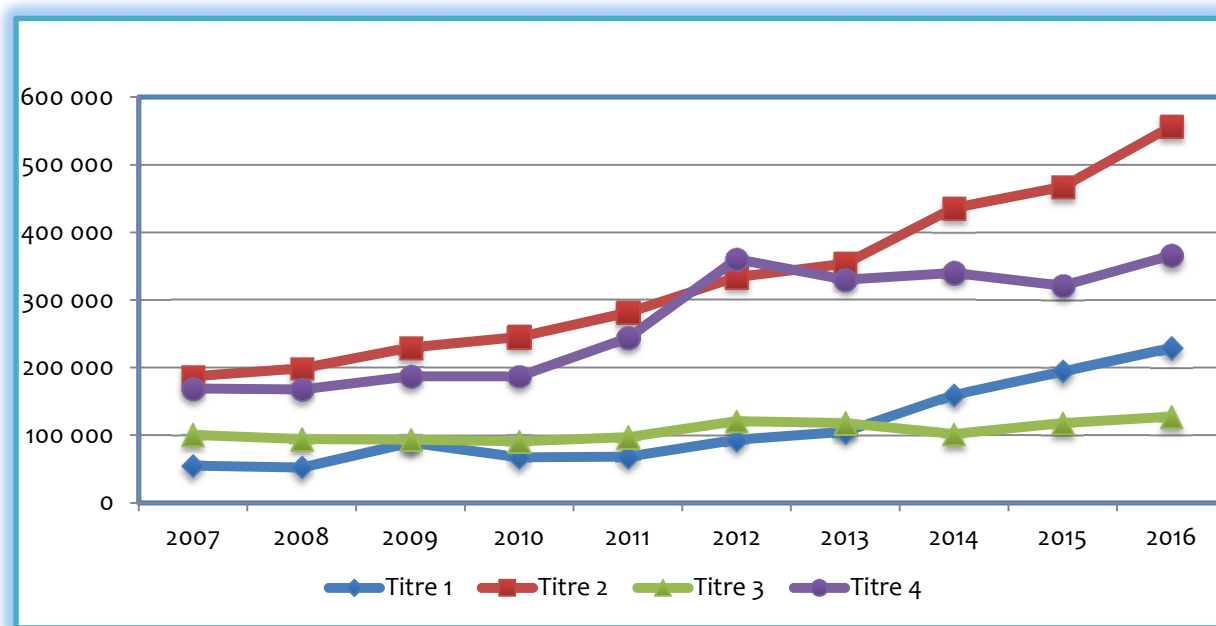
Sur la période 2007-2016, il ressort une exécution annuelle moyenne de 813,70 milliards de FCFA. En effet, le niveau d'exécution des dépenses ordinaires a doublé, passant de 511,59 milliards de FCFA en 2007 à 1 279,07 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,72%. Cet accroissement est principalement dû à la hausse des dépenses de personnel (12,88%) et des dépenses de transferts courants (8,95%).

Quant au taux d'exécution, il a connu une évolution relativement stable et est toujours resté supérieure à 95%. Par ailleurs, il faut noter qu'en 2012 (100,44%), 2015 (101,91%) et 2016 (102,10%), l'exécution des dépenses ordinaires a franchi le cap de 100% dû essentiellement aux dépenses relatives à l'amortissement, charge financière de la dette et dépenses en atténuation des recettes dont les crédits sont évaluatifs.

Sur la période 2014-2016, les consommations des crédits destinés aux dépenses ordinaires ont connu une hausse de 6,06% entre 2014 et 2015 et de 16,24% entre 2015 et 2016. En termes de part relative, les dépenses ordinaires exécutées représentent 66,59%, 71,35% et 70,47% des consommations totales respectivement pour 2014, 2015 et 2016.

Le taux d'exécution desdites dépenses s'est élevé à 99,11%; 101,91% et 102,10% respectivement en 2014, 2015 et 2016.

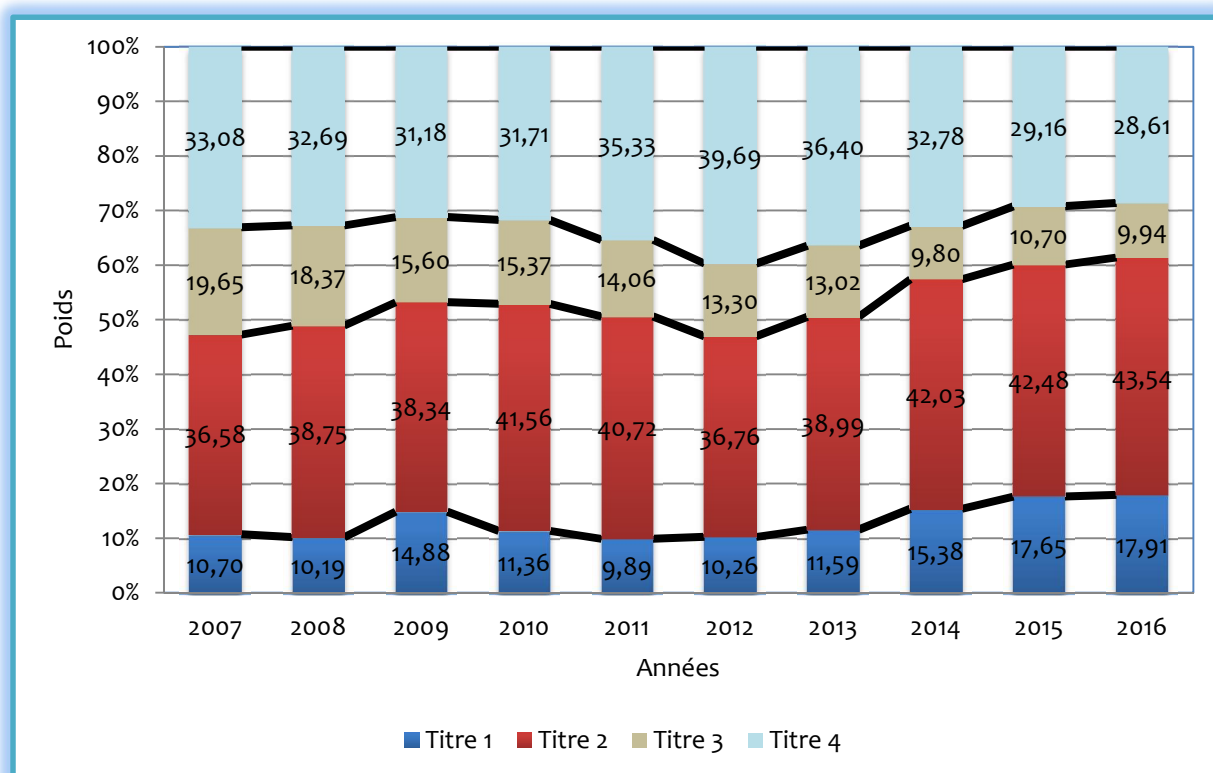
Graphique 28: Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En millions)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2007 à 2016 (En %)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

La situation des dépenses ordinaires par composante se présente comme suit :

❖ Titre 1 : amortissement, charge de la dette et dépenses en atténuation de recettes

Les consommations budgétaires du titre 1 sont passées de 54,72 milliards de FCFA en 2007 à 229,10 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 17,25%.

Sur la période 2014-2016, l'exécution budgétaire du titre 1 a connu une augmentation continue, passant de 159,55 milliards de FCFA en 2014 à 229,10 milliards de FCFA en 2016. En effet, elle a enregistré un taux de progression de 21,70% entre 2014 et 2015 et de 17,99% entre 2015 et 2016.

La consommation des crédits du titre 1 a représenté 15,38%, 17,65% et 17,91% des dépenses ordinaires exécutées respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Les taux d'exécution de ce titre se sont situés à 141,27%, 118,15% et 117,39% pour les années 2014, 2015 et 2016. Ces taux se justifient par les dispositions de la loi N°006-2003/AN du 24 janvier 2003 relative aux lois de finances qui autorise une exécution en dépassement pour les dépenses concernant les engagements de l'Etat en matière de dette publique.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

❖ Titre 2 : dépenses de personnel

Le niveau d'exécution des dépenses de personnel est passé de 187,14 milliards de FCFA en 2007 à 556,88 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,88%.

Sur la période 2014-2016, les dépenses ont connu une hausse, passant de 436,08 milliards de FCFA en 2014 à 556,88 milliards de FCFA en 2016. En effet, elles ont enregistré un taux d'accroissement de 7,20% entre 2014 et 2015 et de 19,13% entre 2015 et 2016.

La consommation des crédits budgétaires de ce titre a représenté 42,03%, 42,48% et 43,54% des dépenses ordinaires exécutées respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Les taux d'exécution du titre 2 en 2014, 2015 et 2016 sont respectivement de 99,67%, 99,56% et 99,81%.

❖ Titre 3 : dépenses de fonctionnement

Les consommations budgétaires des dépenses de fonctionnement sont passées de 100,52 milliards de FCFA en 2007 à 127,20 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,65%.

L'exécution des dépenses de fonctionnement est passée de 101,68 milliards de FCFA en 2014 à 117,79 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 127,20 milliards de FCFA en 2016.

La consommation des dépenses de fonctionnement a représenté 9,80%, 10,70% et 9,94% du niveau d'exécution des dépenses ordinaires respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 83,92%, 95,97% et 97,46% par rapport aux dotations, respectivement en 2014, en 2015 et en 2016.

❖ Titre 4 : dépenses de transferts courants

Les consommations des crédits budgétaires des dépenses de transferts courants sont passées de 169,21 milliards de FCFA en 2007 à 365,89 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,95%.

Sur les trois (03) dernières années, les consommations budgétaires des dépenses de transferts courants se sont chiffrées à 340,12 milliards de FCFA en 2014 à 320,90 milliards de FCFA en 2015 et à 365,89 milliards de FCFA en 2016.

La consommation budgétaire des dépenses de transferts courants a représenté 32,78%, 29,16% et 28,61% des dépenses ordinaires exécutées respectivement en 2014, 2015 et 2016.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Les dépenses de transferts courants ont été exécutées à hauteur de 90,67%, 99,30% et 99,12% respectivement pour les années 2014, 2015 et 2016.

II.1.2 Analyse des dépenses en capital

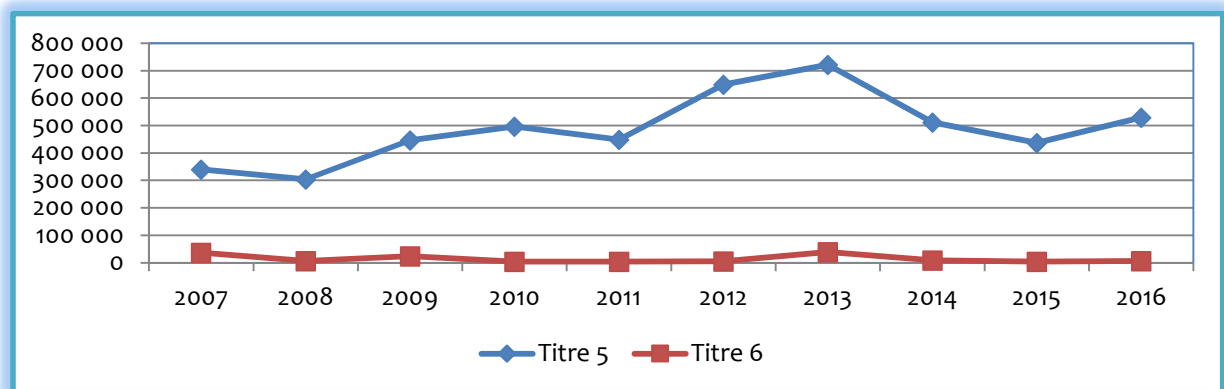
Les consommations des crédits budgétaires au titre des dépenses en capital sont passées de 377,13 milliards de FCFA en 2007 à 535,88 milliards de FCFA en 2016 correspondant à un taux de progression de 3,98%.

Le taux d'exécution global a varié entre 63,82% et 84,23% sur la période 2007-2016.

Sur la période 2014-2016, les consommations des crédits budgétaires des dépenses en capital sont passées de 520,46 milliards de FCFA en 2014 à 441,89 milliards de FCFA en 2015 pour s'établir à 535,88 milliards de FCFA en 2016. Il ressort une baisse de 15,10% entre 2014 et 2015 et une augmentation de 21,27% entre 2015 et 2016.

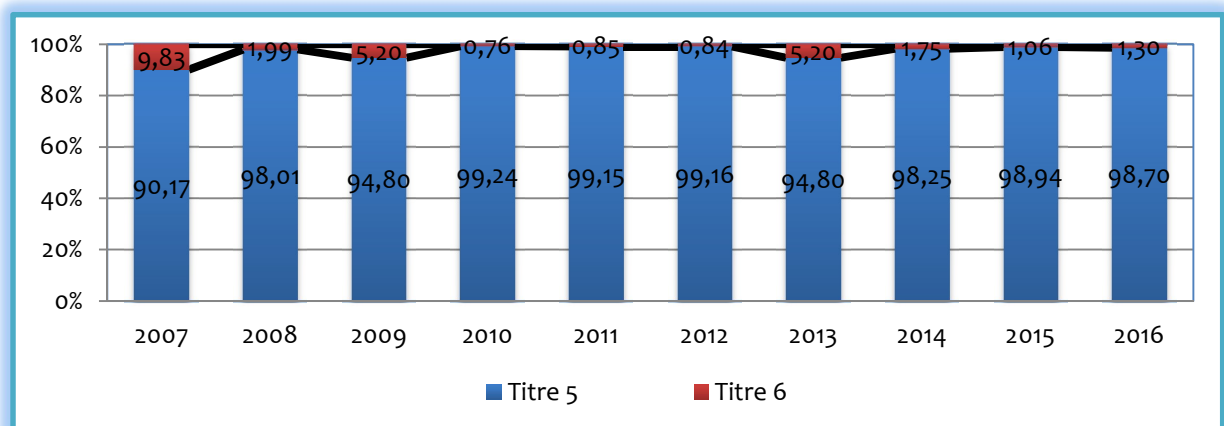
En 2016, l'exécution des dépenses budgétaires affichait un taux d'absorption de 77,39% contre 66,76% et 64,30% respectivement en 2015 et 2014.

Graphique 30: Evolution des composantes des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

Graphique 31: Evolution de la structures des dépenses en capital de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

La situation des consommations des dépenses en capital par composante se présente comme suit :

❖ Titre 5 : investissements exécutés par l'Etat

Les consommations des crédits budgétaires des dépenses d'investissements sont passées de 340,07 milliards de FCFA en 2007 à 528,89 milliards de FCFA en 2016, soit un taux de progression annuel moyen de 5,03%.

Les consommations budgétaires des dépenses d'investissements ont été de 511,34 milliards de FCFA en 2014, de 437,21 milliards de FCFA en 2015 et de 528,89 milliards de FCFA en 2016. L'exécution des dépenses d'investissements a représenté 98,25%, 98,94% et 98,70% des dépenses en capital respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Les taux d'exécution de ces dépenses se sont situés à 63,95% en 2014, 66,83% en 2015 et 77,16% en 2016.

❖ Titre 6 : transferts en capital

Les consommations budgétaires des transferts en capital ont connu une évolution en dents de scie passant de 37,07 milliards de FCFA en 2007 à 6,99 milliards de FCFA en 2016, soit un taux de variation annuel moyen de -16,92%.

Les consommations budgétaires des dépenses de transferts en capital se sont élevées à 9,12 milliards de FCFA en 2014 ; 4,68 milliards de FCFA en 2015 et 6,99 milliards de FCFA en 2016.

De l'analyse de la structure des consommations budgétaires des dépenses en capital, il ressort que les transferts en capital représentent 1,75% en 2014 ; 1,06% en 2015 et 1,30% en 2016.

Il est à noter que les taux d'exécution des dépenses de transferts en capital s'établissent à 93,08% ; 61,08% et 100,00% pour les années 2014, 2015 et 2016.

II.2 Analyse par destinataire de transferts

Sur la période 2007-2016, les consommations budgétaires au titre des transferts sont passées de 206,28 milliards de FCFA en 2007 à 372,88 milliards de FCFA en 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,80%. La moyenne annuelle de ces transferts est de 281,37 milliards de FCFA. L'analyse par destinataire montre une prédominance des services publics (75,02%) et des institutions financières (15,56%).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

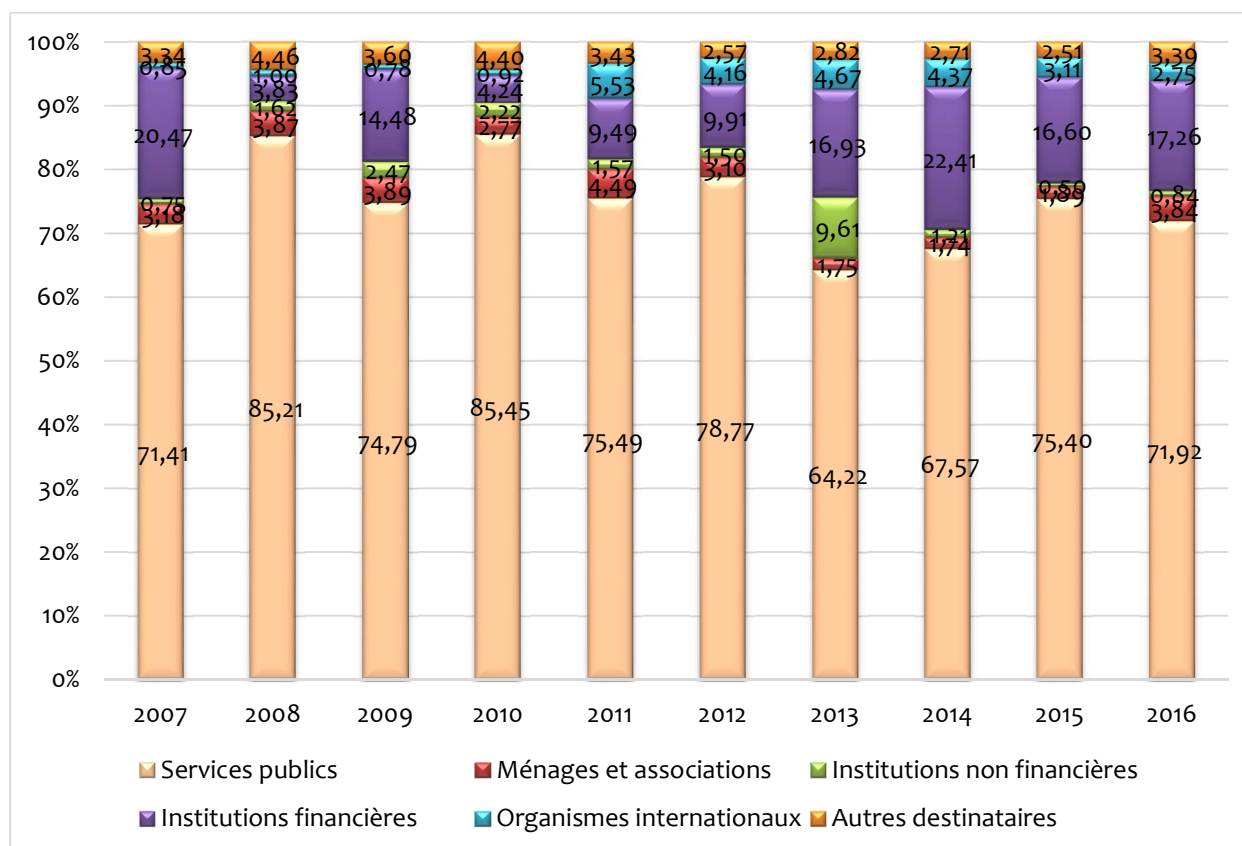
Sur les trois (03) dernières années, les consommations des crédits budgétaires des dépenses de transferts sont passées de 349,24 milliards de FCFA en 2014 à 325,58 milliards de FCFA en 2015 pour se situer à 372,88 milliards de FCFA en 2016.

Tableau 11: Evolution de l'exécution budgétaire par destinataire de transferts de 2007 à 2016 (En millions)

Année		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	Services publics	147 302	148 164	158 040	163 263	187 160	288 111	237 493	235 964	245 476	268 177
2	Ménages et associations	6 562	6 728	8 217	5 291	11 124	11 330	6 464	6 079	6 144	14 313
3	Institutions non financières	1 545	2 820	5 219	4 243	3 899	5 497	35 544	4 213	1 625	3 141
4	Institutions financières	42 232	6 657	30 592	8 100	23 540	36 247	62 602	78 259	54 053	64 347
5	Organismes internationaux	1 746	1 747	1 644	1 761	13 713	15 199	17 277	15 246	10 114	10 241
9	Autres destinataires	6 890	7 756	7 606	8 398	8 496	9 394	10 429	9 478	8 164	12 659
TOTAL		206 278	173 872	211 317	191 056	247 932	365 778	369 810	349 239	325 577	372 878

Source : DGB/DISB

Graphique 32: Evolution de la structure des dépenses par destinataire de transferts de 2007 à 2016 (en %)



Source : DGB/DISB

II.3 Exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans la SCADD pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté ont enregistré une tendance à la hausse sur la période 2007-2016 avec toutefois un repli en 2011. La moyenne annuelle de consommations sur la période s'est située à 339,67 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 13,41%.

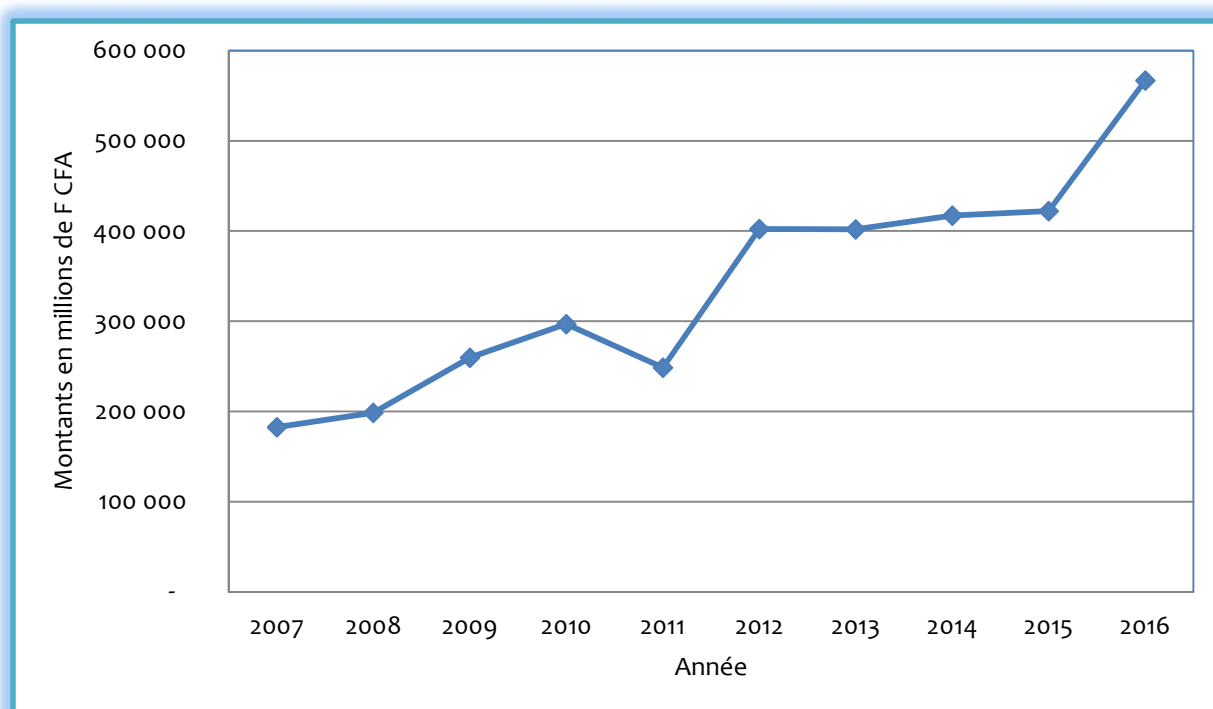
En 2014, ces dépenses se chiffraient à 417,13 milliards de FCFA contre 422,17 milliards de FCFA en 2015 et 566,74 milliards de FCFA en 2016. Il se dégage des accroissements de 1,21% en 2015 et de 34,25% en 2016. La moyenne annuelle de l'exécution des dépenses sociales sur les trois années est évaluée à 468,68 milliards de FCFA.

Tableau 12: Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Santé	60 169	60 123	69 837	88 396	59 475	102 185	111 524	100 856	116 615	151 195
Education de Nationale et Alphabétisation	76 587	82 246	91 423	123 638	94 553	145 280	145 417	185 700	188 390	275 264
Infrastructures (pistes rurales)	2 721	2 260	15 411	3 326	2 544	6 604	7 592	8 994	666	7 888
Min. de la Jeunesse, Formation Professionnelle et de l'emploi	3 891	5 402	6 486	5 921	8 673	21 284	12 548	18 065	12 810	15 789
Promotion de la Femme	691	771	784	994	1 404	1 934	1 450	1 400	1 356	998
Action sociale et solidarité nationale	5 420	5 916	13 433	9 952	11 436	19 353	14 825	11 036	11 554	12 577
Agricult., hydraulique	19 810	25 625	46 770	48 323	56 101	77 945	48 478	35 888	71 365	48 560
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement									-	26 318
Ressources animales	3 465	4 324	4 666	5 570	7 759	16 349	13 376	13 015	7 701	16 666
Min. de l'Environnement et Développement Durable	4 502	4 603	4 839	5 145	4 077	6 123	5 870	8 041	7 707	9 672
Information	259	238	313	537	-	93	113		36	33
Justice	350	1 472	2 591	2 061	2 631	3 416	4 351	2 412	1 866	1 154
Dépenses communes	4 202	3 750	2 000	-	-		1 024		-	-
Mines, Carrières et Énergie	474	1 212	722	1 543	67	1 000	641	944	1 058	586
MEF	97	516	327	1 661	22	647		518	1 043	44
TOTAL	182 638	198 458	259 602	297 066	248 744	402 212	401 971	417 127	422 166	566 743

Source : DGB/DISB

Graphique 33: Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

II.4 Indicateurs de performance des secteurs prioritaires

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays a ratifié des conventions mettant en exergue le financement des secteurs prioritaires par le budget. Ainsi, le gouvernement a pris l'engagement auprès de ses partenaires techniques et financiers d'allouer une certaine proportion du budget de l'Etat¹ à ces secteurs sociaux (santé et éducation de base) et du budget d'investissement² aux secteurs de croissance (soutien à l'Economie, développement rural et infrastructures et des routes).

II.4.1 Secteurs sociaux

○ Ministère de la Santé

Au cours de ces trois (03) dernières années, la part du budget allouée au secteur de la santé a connu une baisse relative entre 2014 et 2015 en se situant respectivement à 12,81% et à 12,10% avant de connaître une légère hausse relative en 2016 avec un taux de 12,30%. La tendance baissière s'explique principalement par la diminution des dépenses d'investissement sur ressources propres. La baisse du volume d'investissement alloué à ce

¹ Il s'agit du budget de l'Etat hors dette, exonérations, contreparties et surcoûts de projets, subventions de produits pétroliers, transferts en capital et projets sur financements extérieurs.

² Il s'agit du budget d'investissement exécuté par l'Etat (part Etat) hors contreparties et surcoûts de projets.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

secteur s'expliquerait par les mesures d'austérité budgétaire prises suite à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Les mesures essentielles entreprises dans ce secteur sont :

- la poursuite de sa politique de construction et d'équipement adéquat d'infrastructures sanitaires ainsi que la normalisation des formations sanitaires de base afin de réduire le rayon moyen d'accès ;
- l'accroissement du développement des ressources humaines en quantité et en qualité à travers le recrutement, la formation et la normalisation en personnel des structures publiques de santé ;
- la consolidation et l'amélioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé en assurant la subvention des soins d'urgence et des évacuations sanitaires à l'intérieur du pays, en accroissant les capacités nationales de production de médicaments et en mettant en place une assurance maladie universelle ;
- le renforcement de la promotion de la santé de la mère et de l'enfant pour réduire les taux de mortalité de cette catégorie de population.

○ Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

La part du budget allouée au secteur de l'éducation nationale et de l'alphabétisation a connu une hausse continue sur la période 2014-2016 avec des parts qui se sont situées respectivement à 15,86% en 2014 ; 17,40% en 2015 et 20,13% en 2016. Cette hausse est principalement imputable aux dépenses de personnel et de fonctionnement. En effet, avec l'opérationnalisation du continuum, le préscolaire et le post primaire ont été transférés au MENA induisant ainsi une affectation des dotations relatives à ces niveaux d'enseignement. Aussi, le secteur de l'éducation a bénéficié de la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prioritaires dont :

- l'achèvement des chantiers en cours (construction des écoles, CEG et lycées);
- l'accroissement de l'offre d'éducation et de formation par l'intensification de la construction et la normalisation d'infrastructures scolaires ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement par le recrutement et la formation des enseignants ainsi que la relecture des curricula ;
- la poursuite et l'extension de la gratuité de l'enseignement afin d'améliorer le taux d'accès ;

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

- l'accélération de l'alphabétisation pour une amélioration de la contribution des adultes non scolarisés au développement socio-économique du pays ;
- le renforcement des infrastructures dans les centres universitaires et l'amélioration des œuvres universitaires.

II.4.2 Secteurs de croissance

o Secteur de soutien à l'Economie

La part du budget d'investissement allouée à ce secteur s'est située à 11,58% en 2014, 11,35% en 2015 et 7,68% en 2016. Cette tendance baissière pourrait s'expliquer par le fait que les ressources d'investissement soient allouées en priorité aux secteurs porteurs au regard de la contrainte financière due au contexte national à la suite de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. En outre, l'objectif de la Transition qu'a connu le Burkina Faso en 2015 était orienté principalement vers l'organisation des élections couplées qui nécessitait des dotations budgétaires supplémentaires.

Les grandes actions entreprises dans ce secteur consistent en :

- l'accroissement de l'offre énergétique par la poursuite des interconnexions avec les pays voisins et la promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable telle l'énergie solaire dont le matériel fait l'objet de défiscalisation ;
- la poursuite des efforts en vue d'électrifier tous les chefs-lieux de communes à l'horizon 2015 ;
- la poursuite du développement de l'économie numérique et l'amélioration de l'accessibilité des citoyens au service universel des communications électroniques par la réalisation des infrastructures de base (backbone national) ;
- l'opérationnalisation de la création d'un technopôle pour favoriser le développement des services favorables aux télécommunications/TIC ;
- la poursuite de l'extension du Réseau Informatique de l'Administration (RESINA) ;
- le soutien aux PME/PMI existantes et intervenant dans la transformation des produits locaux par le renforcement des capacités techniques et matérielles ;
- le soutien à la création de PME/PMI de transformation des produits locaux ;
- la mise en œuvre d'un programme spécifique pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- l'aménagement de zones d'activités adaptées qui favorise le développement des entreprises.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

○ **Secteur du Développement rural**

La part du budget d'investissement allouée à ce secteur est passée de 22,63% en 2014 à 22,72% en 2015 pour s'établir à 24,88% en 2016. Cela traduit la volonté du gouvernement à accroître la productivité de ce secteur qui occupe la majorité de la population.

Ainsi, le renforcement des actions engagées devrait permettre d'améliorer sensiblement la contribution de cette branche de l'économie à l'effort de lutte contre la pauvreté par :

- la mise en œuvre du pôle de croissance de Bagré et l'exploration de nouveaux agropoles ;
- la maîtrise de l'eau à travers la construction et la réhabilitation de barrages, le renforcement et l'extension de la petite irrigation ainsi que la mise en valeur des bas-fonds afin de sécuriser la production agricole ;
- l'accompagnement des producteurs en équipements modernes adaptés au contexte national (charrues, motoculteurs, motopompes, tracteurs et matériels post-récoltes), en intrants et en semences de qualité pour améliorer la productivité agricole ;
- l'amélioration de la productivité de l'élevage traditionnel à travers la disponibilité de l'alimentation et de l'abreuvement ainsi que l'amélioration des performances des races locales ;
- la promotion d'un élevage moderne intensif et performant à travers un cadre législatif favorable à côté de l'élevage traditionnel extensif ;
- la promotion de la création d'unités de production animale et de transformation des produits et sous-produits de l'élevage comme les cuirs et peaux ;
- la mise en œuvre du pôle de croissance du Sahel qui comporte un volet important de promotion de l'élevage ;
- le développement des infrastructures culturelles et touristiques, ainsi que l'aménagement de sites et zones à vocation culturelle et touristique ;
- de la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement technique et financier des acteurs en matière de création et de diffusion artistique et culturelle.

○ **Secteur des infrastructures et des routes**

La part du budget d'investissement allouée à ce secteur est passée de 13,14% en 2014 à 16,57% en 2015 puis à 24,18% en 2016. L'augmentation de l'allocation de ce secteur s'expliquerait par la réalisation d'importantes infrastructures visant à désenclaver certaines zones et de favoriser ainsi le transport des personnes et des biens.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Les actions réalisées en faveur du secteur sont entre autres :

- la poursuite de la réalisation de routes bitumées dans le but d’assurer une liaison d’une part, entre les différents chefs-lieux de régions et d’autre part, entre chaque chef-lieu de région et les chefs-lieux des provinces ;
- la poursuite de la construction des pistes rurales pour assurer le désenclavement des grandes zones de production ;
- le démarrage voire la poursuite des grands projets de réalisation des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires à savoir : l’aéroport de Donsin dont la construction des voies d’accès a été lancée, la mise à niveau du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et son prolongement jusqu’au Niger via Tambao afin d’améliorer la fluidité et la sécurité dans le domaine du transport ;
- l’investissement dans le transport urbain et interurbain en construisant ou en aménageant des gares routières et des routes stratégiques dans les deux (02) grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et en favorisant l’accroissement de flotte de transport urbain routier ;
- le désenclavement des quartiers périphériques des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso par le bitumage des voies et la réalisation de caniveaux pour le drainage des eaux pendant les saisons de pluie.

Tableau 13: Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l’Etat de 2007 à 2016

En%

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Part du budget allouée aux secteurs sociaux (IP13)											
Ministère de la Santé	Cible	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,70	12,70
	Réalisation	12,53	11,34	11,27	11,37	11,65	11,96	12,62	12,69	12,10	12,30
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Cible	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60
	Réalisation	15,11	14,79	15,33	15,21	15,42	15,96	16,12	15,86	17,40	20,13
Ministère de l'économie, des finances et du développement	Cible	5,60	5,60	5,60							
	Réalisation	4,20	6,45	5,64							
Part des dépenses d'investissement allouées aux secteurs de croissance (IP13bis)											
Secteur de soutien à l'économie	Cible					10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Réalisation					5,44	9,38	11,46	11,58	11,35	7,68
Secteur du Développement rural	Cible					20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Réalisation					16,36	23,04	23,11	22,63	22,72	24,88
Secteur des Infrastructures et des routes	Cible					15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	Réalisation					15,20	15,86	16,04	13,14	16,57	24,18

Source : DGB/DPB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Au terme de ces analyses budgétaires, il ressort que le niveau d'exécution des dépenses budgétaires de l'Etat est acceptable au cours des trois dernières années (2014-2016). En effet, le taux moyen d'exécution sur la période est de 88,59%.

A côté de ces performances, force est de constater que de nombreux défis restent à relever. Ce sont entre autres :

- l'amélioration des fonctionnalités des logiciels (CID, SIGASPE, etc.) en tenant compte des réformes budgétaires dans le cadre la mise en œuvre du budget programme ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- la poursuite de la déconcentration des traitements des dépenses ;
- la poursuite de l'opérationnalisation et le suivi des unités de vérification des dépenses dans l'optique de réduire les délais de paiement ;
- la rationalisation des dépenses de l'Administration publique dans le but de dégager des économies à affecter aux programmes sociaux et aux investissements productifs ;
- la poursuite de la dématérialisation des documents du circuit de la dépense publique ;
- l'opérationnalisation des mesures d'allègement des procédures de dépenses relatives aux marchés publics afin de promouvoir les investissements structurants.

C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES

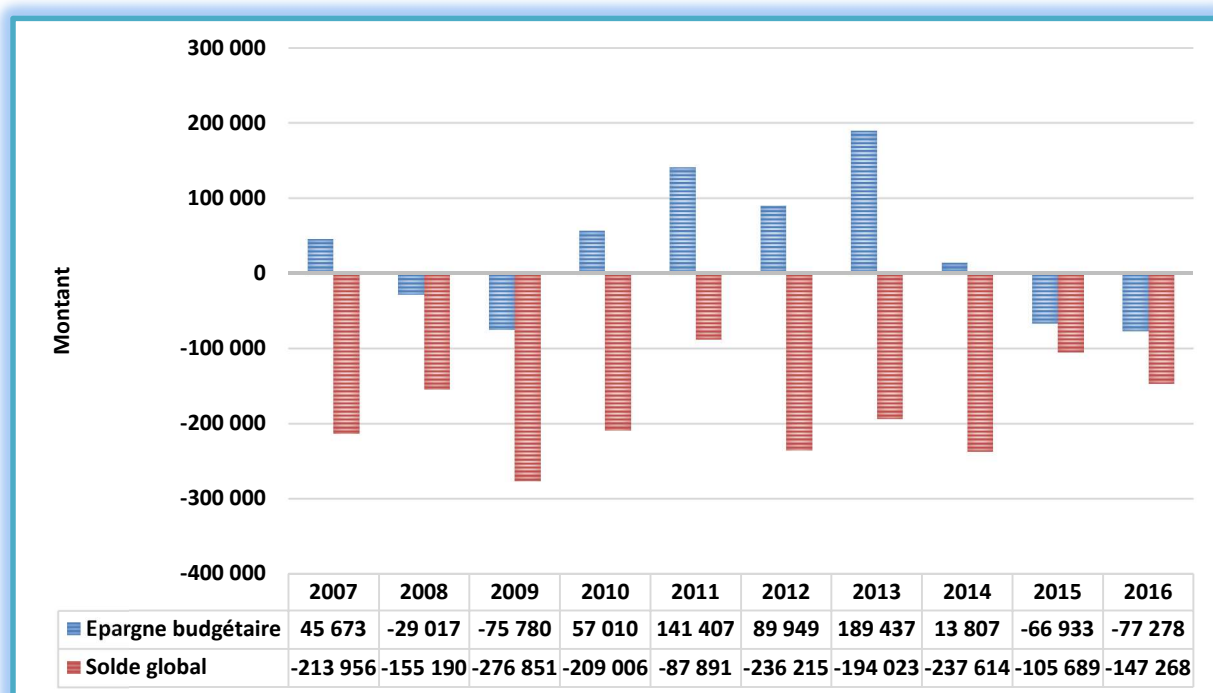
L'épargne budgétaire mesure la capacité du gouvernement à financer ses investissements sur ressources propres. Elle a affiché un excédent en 2007 et sur la période 2010-2014 et un déficit sur les périodes 2008-2009 et 2015-2016.

En 2016, l'épargne budgétaire se chiffrait à -77,28 milliards de FCFA (son plus bas niveau depuis 2007) contre -66,93 milliards de FCFA en 2015 et 13,81 milliards de FCFA en 2014.

Quant au solde global qui représente la différence entre les recettes totales et les dépenses totales, il est ressorti déficitaire sur la période 2007-2016.

Le déficit global en fluctuation a affiché son plus haut niveau en 2009 (276,85 milliards de FCFA). En 2016, le besoin de financement s'est élevé à 147,27 milliards de FCFA contre 105,69 milliards de FCFA en 2015 et 237,61 milliards de FCFA en 2014.

Graphique 34: Evolution des soldes budgétaires de 2007 à 2016. (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB, Lois de règlement

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Tableau 14: Evolution des charges et des ressources du budget de l'Etat de 2007 à 2016 (En millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales	674 767	667 917	793 228	881 539	1 056 055	1 326 244	1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680
Recettes ordinaires	557 263	484 059	523 441	647 545	832 342	997 757	1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793
Recettes fiscales	373 025	439 648	445 214	524 903	728 355	885 387	971 262	927 912	913 663	1 040 288
Recettes non fiscales	36 359	38 036	45 401	111 026	96 842	106 776	121 529	121 512	115 343	160 054
Recettes en capital	147 879	6 376	32 826	11 617	7 145	5 594	3 671	1 811	4 389	1 451
Recettes extraordinaires	117 504	183 858	269 787	233 994	223 713	328 488	378 421	269 041	403 131	465 887
Dons	95 627	91 401	139 077	148 148	180 961	187 755	203 982	134 599	229 776	170 089
programmes	95 627	91 401	139 075	147 993	180 505	171 126	119 134	118 299	168 734	77 473
projets	-	-	2	155	456	16 629	84 849	16 300	61 042	92 616
Emprunts	21 877	92 457	130 710	85 846	42 753	140 733	174 439	134 442	173 356	295 798
Tirages sur emprunts projets	-	41 300	80 726	-	25 629	41 846	15 655	89 168	29 409	81 977
Emprunts programmes	21 877	51 157	49 984	12 322	17 123	38 287	4 830	3 786	27 873	48 698
Autres emprunts	-	-	-	73 524	-	60 600	153 954	41 488	116 074	165 122
Dépenses totales	888 723	823 107	1 070 079	1 090 545	1 143 946	1 562 459	1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 949
Dépenses ordinaires	511 590	513 076	599 220	590 535	690 935	907 807	907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071
Titre 1	54 720	52 302	89 148	67 093	68 340	93 142	105 097	159 548	194 168	229 096
Titre 2	187 140	198 826	229 751	245 441	281 368	333 690	353 666	436 079	467 472	556 884
Titre 3	100 520	94 247	93 499	90 740	97 144	120 694	118 099	101 684	117 790	127 203
Titre 4	169 210	167 700	186 823	187 261	244 083	360 281	330 163	340 117	320 898	365 890
Dépenses en capital	377 133	310 032	470 858	500 010	453 010	654 652	761 882	520 462	441 887	535 877
Titre 5	340 065	303 860	446 364	496 215	449 161	649 155	722 235	511 340	437 208	528 889
Part Etat	132 426	175 556	250 325	295 623	256 327	374 900	475 164	290 134	281 888	319 453
Subvention	114 673	58 974	86 629	51 320	63 741	133 799	186 820	163 015	105 904	100 854
Prêt	92 965	69 329	109 410	149 271	129 094	140 456	60 250	58 191	49 417	108 582
Titre 6	37 068	6 172	24 494	3 795	3 849	5 497	39 647	9 122	4 679	6 988
Epargne budgétaire	45 673	-29 017	-75 780	57 010	141 407	89 949	189 437	13 807	-66 933	-77 278
Solde global	-213 956	-155 190	-276 851	-209 006	-87 891	-236 215	-194 023	-237 614	-105 689	-147 268

Source : DGB/DISB/SS

CONCLUSION

De cette analyse, il ressort que les prévisions des ressources du budget de l'Etat ont affiché une tendance haussière sur la période 2007-2016 avec toutefois des baisses en 2008, 2014 et 2015 respectivement de 7,34%, 2,52% et 6,17%. Les recettes ordinaires demeurent la principale composante des prévisions des ressources du budget de l'Etat sur la période 2007-2016, avec une contribution qui se situe entre 52,06% et 66,93%, traduisant ainsi la volonté du gouvernement de financer ses investissements sur ressources propres et de dégager des ressources à affecter aux programmes sociaux.

L'examen des performances de recouvrement fait ressortir un taux de recouvrement au-delà de 70% au cours des trois dernières années malgré la baisse des recouvrements enregistrée en 2014. Les recettes ordinaires affichent des résultats satisfaisants avec des taux de recouvrement qui sont restés supérieurs à 84% sur la période.

Les réformes des administrations fiscale et douanière, l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, les actions de sensibilisation sur le civisme fiscal entreprises ces dernières années par les différentes régies, sont les principaux facteurs explicatifs de cette performance enregistrée dans les recouvrements des ressources ordinaires du budget de l'Etat.

Pour ce qui est des dépenses, les prévisions budgétaires présentent une évolution en dents de scie marquée par une tendance haussière avec une forte croissance enregistrée en 2012 (33,59%). L'analyse des performances d'exécution met en évidence un taux de consommation global d'au moins 83% sur la période 2014-2016.

Cette performance dans l'exécution des dépenses budgétaires s'explique par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, notamment le renforcement de la capacité opérationnelle des acteurs de la chaîne de dépense, les mesures diligentes afin d'assurer la célérité dans le traitement des dossiers et le suivi de l'exécution budgétaire (revue budgétaire, cadre de clôture budgétaire, etc.), qui a permis d'assurer dans les meilleures conditions les opérations budgétaires.

Il se dégage de l'examen des ressources et des charges du budget de l'Etat une épargne budgétaire excédentaire en 2007 et sur la période 2010-2014 et déficitaire sur la période 2008-2009 et 2015-2016. Elle enregistre son plus haut niveau en 2013 (189,44 milliards de FCFA) et son plus bas niveau en 2016 (-77,28 milliards de FCFA).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Quant au solde global, il est ressorti déficitaire sur la période 2007-2016. Le déficit est passé de 147,27 milliards de FCFA en 2016 contre un déficit de 105,69 milliards de FCFA en 2015, soit une dégradation de 41,58 milliards de FCFA.

A côté de ces performances, force est de constater que de nombreux défis restent à relever aussi bien en matière de mobilisation des recettes qu'en exécution des dépenses.

En matière de mobilisation des recettes, il s'agit notamment de :

- de poursuivre le renforcement des capacités des services de recettes ;
- de poursuivre la mise en œuvre du système de suivi satellitaire des marchandises en transit (Tracking system) ;
- de poursuivre la mise en œuvre de l'interconnexion du SYDONIA avec ceux des pays voisins (Mali, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) ;
- de renforcer au niveau des départements ministériels et institutions, le contrôle des inspections techniques des services sur le reversement des recettes collectées ;
- de dynamiser les échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part et entre les régies de recettes et les autres structures de l'Etat (DGTMM, CNSS,...) d'autre part ;
- de poursuivre la mise en œuvre de la facture normalisée ;
- de mettre en place un cadastre fiscal ;
- de poursuivre l'amélioration de la connectivité des services notamment par l'extension et la stabilisation de la connexion internet ainsi que l'augmentation de la bande passante du réseau informatique de l'administration ;
- de maîtriser parfaitement le patrimoine immobilier de l'Etat pour optimiser les recettes locatives des structures de l'Etat par le recouvrement des arriérés.

En matière de dépenses, on peut citer :

- l'amélioration des fonctionnalités des logiciels (CID, SIGASPE, etc.) en tenant compte des réformes budgétaires dans le cadre la mise en œuvre du budget programme ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- la poursuite de la déconcentration des traitements des dépenses ;
- la poursuite de l'opérationnalisation et le suivi des unités de vérification des dépenses dans l'optique de réduire les délais de paiement ;

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

- la rationalisation des dépenses de l'Administration publique dans le but de dégager des économies à affecter aux programmes sociaux et aux investissements productifs ;
- la poursuite de la dématérialisation des documents du circuit de la dépense publique ;
- l'opérationnalisation des mesures d'allègement des procédures de dépenses relatives aux marchés publics afin de promouvoir les investissements structurants.

DEFINITION DES CONCEPTS

A	
Appui Budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
B	
Besoins de financement	Correspondent à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales (Recettes totales – Dépenses totales)
Budget de l'Etat	C'est l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges de l'État.
D	
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté	Les dépenses sociales sont calculées sur la base du protocole d'accord technique de la FEC (Facilité Elargie de Crédit) appuyé par le FMI qui stipule : « Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le CSLP pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres pour les ministères suivants : enseignement de base et alphabétisation ; santé ; action sociale et solidarité nationale ; promotion de la femme ; travail et sécurité sociale ; emploi et jeunesse ; agriculture, hydraulique et ressources halieutiques ; ressources animales et environnement et cadre de vie. Elles couvrent aussi les pistes rurales et le PPTTE (titre 5) pour les infrastructures, et les dépenses sur PPTTE uniquement pour la justice et le MEF, certaines dépenses de la communication et des Mines, carrières et Energie.
Dépenses	Décaissements non remboursables effectués par les administrations publiques (tels que les achats de biens et services, les transferts et les achats de bien d'équipement ou des aménagements d'infrastructure)
Dépenses ordinaires	Charge de la dette et des dépenses en atténuation des recettes, Dépenses de personnels, Dépenses de fonctionnement et des transferts courants.
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant,

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

	l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
Dettes publiques	Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
Dons	Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et extérieurs d'une part, et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondants aux aides aux projets spécifiques d'investissement d'autre part.
Dotations	Correspondent aux crédits budgétaires alloués à un ministère ou à une Institution.
E	
Epargnes budgétaires	Correspondent à la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes (Recettes courantes – Dépenses courantes)
I	
Impôt	Prélèvement obligatoire réalisé au profit des administrations publiques. Il ne donne pas droit à une contrepartie directe mais à des services fournis gratuitement par la collectivité.
L	
Loi de finances initiale	Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes : - dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. - dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Loi de règlement	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois rectificatives.
O	

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2016

Ordonnancement	Emission du titre de paiement donnant l'ordre au comptable de payer la dette de l'Etat.
P	
Produit intérieur brut (PIB)	Somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des branches de production (augmentée de la TVA grevant les produits et les droits de douane). Il se compose du produit intérieur marchand (biens et services échangés) et du produit intérieur brut non marchand (services fournis par les administrations publiques et privées à titre gratuit ou quasi gratuit).
R	
Recettes :	Encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels que les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine, les droits divers et les redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
S	
Sections	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
T	
Titres budgétaires	<p>Selon la nomenclature budgétaire commune aux Etats membres de l'UEMOA, le titre correspond au premier niveau de la classification par nature et est codifié sur un (01) caractère.</p> <p>Pour les recettes, elles sont toutes regroupées en un seul titre, c'est le titre 0</p> <p>Pour les dépenses, il existe six (06) titres correspondant aux grandes catégories de dépenses que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - titre 1 : Amortissements, charge de la Dette et dépenses en atténuation des recettes ; - titre 2 : Dépenses de personnel ; - titre 3 : Dépenses de fonctionnement ; - titre 4 : Dépenses de transfert courant ; - titre 5 : Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat ; - titre 6 : Transfert en capital.